Villejuif
notre ville

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

JANVIER 2019
n°235
WWW.VILLEJUIF.FR

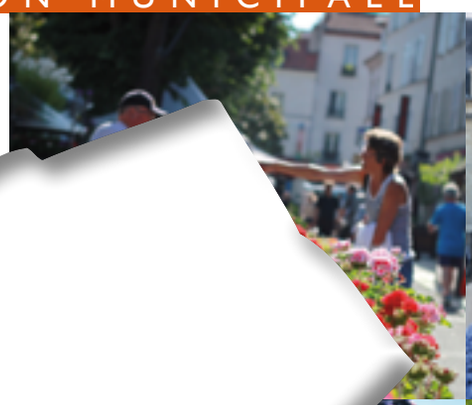

Franck Le Bohellec
Maire de Villejuif
Conseiller régional d'Ile-de-France

et la Municipalité

vous souhaitent

une belle année

et vous convient
à la cérémonie des vœux

Samedi 19 janvier à 18h30
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier

Les quatre saisons du bien-vivre à Villejuif

Sommaire

INSTANTANÉS
- Noël à Villejuif **p4-5**

MA VILLE
- Le budget 2019 voté **p8-9**
- Miel de Villejuif, un bon cru **p10**
- Les anciens combattants honorés **p11**
- Le Grand Paris de l'emploi **p12**
- Faites appel à la Clinique Juridique **p13**
- Vélib' se déploie **p14**
- De nouveaux panneaux lumineux **p17**

MON QUARTIER
- Travaux en ville **p20**
- L'Efrei : sensiblisation aux handicaps **p22**
- Maison des Projets **p23**

DOSSIER
- Santé et handicap : votre santé au quotidien **p24 à 27**

CULTURE
- Jazz en ville innove **p28**
- Les Bibliofolies reviennent **p29**

SPORT
- Succès pour le futsal **p30**

TRIBUNES LIBRES
- Expression des groupes du Conseil municipal **p32-33**

ENTRE-NOUS
- Retraités, carnet **p34**

Vous ne recevez pas le *Villejuif notre Ville* ?

Villejuif notre Ville est distribué tous les mois dans votre boîte à lettres. Si votre domicile n'est pas correctement desservi, signalez vos nom et adresse via le formulaire disponible en Mairie centrale et annexes, ou contactez la Direction de la Communication au 01 45 59 22 94. Nous mettons tout en œuvre pour vous assurer la diffusion de votre magazine.

Hôtel de Ville 94807 Villejuif cedex Tél. 01 45 59 20 00 « VNV » le journal. Tél. : 01 45 59 25 11 - Directeur de la publication : Franck Le Bohellec
Directrice de la Communication : Claude Reynié - Rédaction en chef : Alexandre Pech - Rédaction : Marion Seunevel, Caroline Pépin, Hugo Derriennic
e-mail : vnv@villejuif.fr - Photographie : Anja Simonet - Maquette : Élisa Agullo - Dépôt légal : Janvier 2019 - ISSN 0222-5247 - Imprimerie : Groupe Morault
Régie publicitaire : Villiers Communication, 06 11 76 13 64.

Édito

Franck Le Bohellec
Maire de Villejuif
Conseiller Régional d'Île-de-France

Chères Villejuifoises, chers Villejuifois L'année 2019 est là !

L'occasion pour moi de souhaiter à chacun d'entre vous une excellente année à Villejuif ! Je vous adresse mes vœux de santé, de bonheur et de réussite. J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui sont confrontés à la maladie ou aux difficultés familiales ou professionnelles.

Nous avons vécu des fêtes de fin d'année bien animées à Villejuif. Après le marché de Noël, la patinoire, le manège, les spectacles dans nos MPT et les activités à la médiathèque ont continué à faire vivre la magie de Noël, pour les petits et les grands.

À Villejuif, l'année 2019 sera une année ambitieuse. Nous avons voté notre budget 2019 le 11 décembre dernier avec un niveau d'investissement comme Villejuif n'en a plus connu depuis de très nombreuses années. Nos efforts de gestion et notre travail d'assainissement des finances de la ville engagé depuis 2014, nous permettent désormais de créer de nouveaux services et équipements publics.

> *« L'année 2019 sera une année ambitieuse. »*

C'est cette ligne d'exigence budgétaire que nous traçons depuis 2014 et pour laquelle les habitants de Villejuif nous font confiance : aucune augmentation des taux communaux de fiscalité depuis 2014, désendettement de la collectivité et traitement de la problématique des emprunts toxiques.

Et tout cela, nous l'avons fait, non pas pour que ce soit joli sur le papier, mais bien pour nous permettre de créer de nouveaux services publics, comme la police municipale, qui poursuivra encore son développement en 2019 avec une progression de ses effectifs et le déploiement de la seconde phase de la vidéo-protection, et de nouveaux équipements publics, comme par exemple le groupe scolaire Simone-Veil qui ouvrira ses portes en septembre prochain ou encore la future Halle des Sports Colette-Besson.

Chers habitants, chers amis, vous savez qu'en 2019 vous pourrez encore compter sur moi et sur mon équipe pour travailler ardemment à améliorer votre quotidien à Villejuif.

Et puisqu'il est important pour moi de pouvoir vous rencontrer chacun, de pouvoir vous serrer la main, de pouvoir échanger quelques minutes avec vous, je vous demande de venir très nombreux pour partager avec moi la soirée des vœux à la population, qui se déroulera le samedi 19 janvier, à partir de 18h30 devant la Mairie.

Une nouvelle fois, et avant de pouvoir vous le dire de vive voix, je vous adresse, chers amis, mes vœux très sincères pour la nouvelle année.

À bientôt !

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Un Noël tout en lumière !

Le marché de Noël organisé mi-décembre en centre-ville a connu un franc succès cette année. Une vingtaine de chalets était installée sur l'Esplanade Pierre-Yves-Cosnier. Des commerçants et des artisans venus de toute la France ont présenté leurs productions pour le plus grand plaisir des familles. Quelques jours avant le « jour J », le Père Noël en personne est venu rencontrer les enfants. Ces derniers ont profité des ateliers créatifs proposés mais surtout de la patinoire ouverte jusqu'au 6 janvier, une grande nouveauté cette année. Les Villejuifois ne s'en sont pas privés puisqu'ils sont venus nombreux chausser les patins.

Plus de photos sur villejuif.fr, rubrique En images

La patinoire, ouverte à tous, a été l'attraction phare de ces festivités de Noël.

Huîtres, galettes, marrons chauds et friandises pour toute la famille.

Le Maire Franck Le Bohellec est allé à la rencontre des familles et des artisans.

Le Père Noël en balade entre les chalets.

Atelier décorations en bouchons.

La crèche municipale Lucie-Aubrac fêtait ses 10 ans.
À cette occasion, les familles d'hier et d'aujourd'hui étaient invitées.

Félicitations aux élèves du Conservatoire de danse de Villejuif qui recevaient leurs diplômes jeudi 20 décembre, en présence du Maire Franck Le Bohellec.

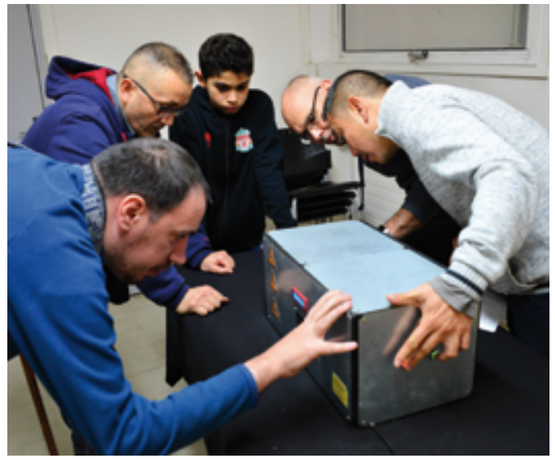

Beaucoup d'apprentis détectives étaient présents à la MPT Jules-Vallès le 7 décembre dernier sur la piste de Moriarty, pour cette soirée jeux-escape game.

Atelier sur le thème du chocolat à la MPT Gérard-Philipe.

Visite le mercredi 5 décembre de plusieurs Accueils de Loisirs de la Ville de Villejuif où les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont accès à des activités artistiques, manuelles, culturelles, sportives et sorties récréatives.

Franck Le Bohellec
Maire de Villejuif
Conseiller régional d'Ile-de-France

et la Municipalité

vous souhaitent

une belle année

et vous convient
à la cérémonie des vœux

Samedi 19 janvier à 18h30
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier

Les quatre saisons du bien-vivre à Villejuif

FINANCES

Un budget 2019 pour mieux répondre à vos attentes

Le Maire Franck Le Bohellec a présenté le budget 2019, voté par le Conseil municipal du 11 décembre. Un cadre budgétaire clair alliant rationalisation des dépenses et création de nouveaux services publics sans augmenter les taux d'imposition communaux.

Voté dès le mois de décembre, le budget 2019 fixe *« un cadre budgétaire clair »*. L'année 2019 sera *« une année de fonctionnement à plein régime des services municipaux »*, de poursuite des chantiers de construction de nouveaux équipements publics mais également de montée *« en puissance des politiques publiques municipales que nous avons décidées en matière de sécurité, de cadre de vie, de propreté, d'éducation, de culture, de santé, de handicap, de petite-enfance et d'accompagnement de nos seniors »*, a souligné Franck Le Bohellec. Autant de priorités destinées à *« simplifier la vie quotidienne des Villejuifois »* a ajouté le Maire.

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX

« Je suis un fervent défenseur de l'amélioration de la dépense publique », a insisté Franck Le Bohellec, et cette rationalisation est *« attendue par les habitants qui savent bien que lorsque la dépense publique dérape, c'est l'impôt qui viendra les frapper au portefeuille »*. Une ligne d'exigence budgétaire qui se traduit concrètement : *« aucune augmentation des taux communaux de fiscalité depuis 2014, désendettement de la collectivité et traitement de la problématique des emprunts toxiques »* a précisé le Maire.

DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS

« Je suis fier depuis 2014 d'être parvenu à supprimer les dépenses inutiles et à réduire les dépenses excessives, tout en maintenant le niveau de service public, et même en créant certains nouveaux services » a déclaré Franck Le Bohellec citant les créations de la M2IE, de la Police municipale, les 90 places supplémentaires dans les Accueils de loisirs, les Services civiques, l'adaptation des horaires de la médiathèque, les RDV en ligne pour les centres municipaux de santé, ou encore les places en crèche créées.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

« Tout en réduisant notre dépense publique, nous sommes parvenus à installer un niveau d'investissement jamais vu à Villejuif pour créer de nouveaux équipements publics », comme le groupe scolaire Simone-Veil ou encore la future Halle des Sports Colette-Besson.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DOTATIONS DE L'ÉTAT

La nouveauté de la contractualisation avec l'État

Dorénavant, les dépenses de fonctionnement ne peuvent augmenter au-delà d'un certain taux, au risque que l'État ne diminue sa contribution financière au budget de la Ville.

Un nouveau dispositif d'encadrement des dépenses des grandes collectivités a été mis en place par l'État, la contractualisation. Compte tenu des besoins et des grands projets en cours à Villejuif, ce taux a été fixé à +1,45% de hausse maximum. En contrepartie, l'État s'engage à cesser de réduire sa contribution au budget des collectivités vertueuses.

DES EFFORTS RÉCOMPENSÉS
+0,9%
L'ÉTAT AUGMENTE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) POUR LES VILLES VERTUEUSES

OFFRIR DE MEILLEURS SERVICES

Pour respecter le taux négocié avec l'État, le budget doit donc continuer à être exécuté en veillant à *« offrir de meilleurs services et équipements publics à la population en dépensant moins »* a résumé le Maire. Les prévisions d'augmentation des besoins et dépenses sont d'ailleurs estimées jusqu'en 2022 pour assurer une *« maîtrise pleine et entière des enjeux de court, moyen et long terme »* a ajouté Franck Le Bohellec.

UN BUDGET MAÎTRISÉ
+1,45 %
D'AUGMENTATION MAXIMUM DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

LE SÉRIEUX BUDGÉTAIRE VALORISÉ

Cette exigence est d'autant plus nécessaire que les collectivités qui ne respecteraient pas leur engagement de maîtrise de leurs dépenses verraient les financements de l'État diminuer. Pour Villejuif, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État devrait s'établir en 2019 à 11,2 millions d'euros. Une légère augmentation par rapport à 2018, +0,9%, signe que *« l'État tient son engagement de mettre un terme à la diminution ininterrompue du montant de ses dotations aux collectivités locales »* s'est félicité le Maire.

Budget 2019
152,7 millions d'euros

FONCTIONNEMENT
99,6 millions d'euros

INVESTISSEMENT
53,1 millions d'euros

Désendettement : 12 ans

Le travail d'assainissement de la dette mené depuis 2014 avec notamment la sortie des emprunts toxiques a permis d'améliorer la capacité de désendettement de la ville, mesurée en nombre d'années d'épargne nécessaires à rembourser la dette : 12 ans en 2019 contre plus de 16 ans en 2014.

Autofinancement : 9,19 millions d'euros

D'ÉPARGNE BRUTE
contre 5,49 millions d'euros en 2018 soit +67%

C'est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'augmentation de l'épargne brute est une illustration des efforts de rationalisation de la dépense publique pour financer les investissements de long terme.

Investissement d'équipement : 32 millions d'euros

+11 millions d'euros par rapport à 2018

Les dépenses d'investissement, destinées à préparer l'avenir, sont augmentées grâce à un budget de fonctionnement rigoureux et l'épargne qu'il permet de dégager. Ce sont ainsi 32 millions d'euros qui sont inscrits au budget d'investissement 2019 contre 21 millions en 2018 afin de financer les équipements nouveaux et l'entretien du patrimoine de la Ville.

Les principaux investissements en 2019

VOIRIE - CADRE DE VIE ACCESSIBILITÉ

9 millions

Dont
4,1 millions d'euros pour la réfection des voiries et des espaces verts

2 millions d'euros pour l'entretien et la rénovation des bâtiments et équipements de la Ville

900 000 euros pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux

300 000 euros pour l'acquisition d'engins et matériels de propreté

SPORT, CULTURE ET SANTÉ

10,9 millions

Dont
5,9 millions d'euros pour l'aménagement de la Halle des Sports Colette-Besson (dont 2,9 millions pour l'acquisition de la structure)

2 millions d'euros pour les Petites Unités de Lecture Publique

600 000 euros pour lancer la création de la Maison des Arts martiaux et des Sports de combat et la restitution des terrains de tennis couverts à la Ville

500 000 euros pour la construction de vestiaires, de tribunes et d'un club house au complexe sportif Guy-Boniface

500 000 euros pour l'acquisition de la 1ère tranche du futur Centre Municipal de Santé

400 000 euros pour l'acquisition de la 1ère tranche de la structure de la future École municipale des Beaux-Arts

ÉDUCATION

3,6 millions

En 2019 pour la construction du groupe scolaire Simone Veil sur un investissement pluriannuel représentant au total **22,8 millions d'euros** pour ce groupe scolaire innovant de **17** classes.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

1 million

Pour le déploiement de la vidéoprotection et assurer l'équipement de la Police municipale

Médaille d'argent pour le miel de Villejuif

BIODIVERSITÉ

Mercredi 28 novembre, la Ville de Villejuif a obtenu une très belle deuxième place au concours des Miels de la Métropole du Grand Paris pour son rucher municipal.

Cette distinction récompense le rucher municipal, installé depuis 2015 dans le cimetière des Pommiers et géré en partenariat avec l'association locale des Butineurs du Val-de-Bièvre. La Ville de Villejuif participait pour la troisième année consécutive au concours des Miels de la Métropole du Grand Paris. En 2016 et 2017, la Ville avait déjà été mise en lumière avec un titre honorifique pour son action en faveur de la préservation de la biodiversité. Depuis 2014, le Maire Franck Le Bohellec a engagé une politique volontariste en faveur du développement durable et de la nature en ville. Cette politique se concrétise notamment par :

- la suppression définitive des pesticides dans l'espace public depuis janvier 2017. Les rues abritent une flore et une faune variées, une biodiversité urbaine qu'il faut préserver.
- des solutions alternatives pour entretenir ses parcs et espaces publics. En matière de plantation, les graines, plantes vivaces et mellifères sont privilégiées afin de permettre aux abeilles de se nourrir.
- l'instauration d'un permis de végétaliser signé avec la Ville permettant à chacun de s'engager bénévolement à verdir les abords des trottoirs ou les pieds d'arbres.
- le développement de l'énergie verte avec la géothermie dont le mode de production permet une diminution des émissions de gaz à effet de serre, des gaz polluants et de la facture énergétique.

ESPACES VERTS

Un mur végétalisé devant chez vous ? C'est possible !

Les murs ou façades végétalisés se développent de plus en plus en agglomération et offrent de nombreux atouts tant sur le plan écologique (diminution significative de la pollution), esthétique et pratique, que pour l'isolation phonique et thermique. Ils contribuent par ailleurs à la préservation des corridors écologiques qui permettent à la faune et à la flore sauvages de se déplacer d'un habitat à un autre, de se nourrir et de se protéger. À l'instar du permis de végétaliser permettant aux riverains de fleurir les trottoirs, espaces verts ou pieds d'arbre situés sur la voie publique, la Municipalité souhaite accompagner les habitants dans la réalisation de leurs murs végétalisés. Cet accompagnement pourrait

se faire sous la forme d'une intervention des services techniques pour percer ou aménager les abords de votre domicile.
> Si vous avez un projet à concrétiser ou que vous souhaitez une aide à la réalisation, contactez le service Nature et Jardins en ville via l'adresse mail nature-en-ville@villejuif.fr.

IMPASSE DU MOUTIER

Inauguration de la Maison des Anciens Combattants

Mardi 11 décembre, la Municipalité et les associations d'anciens combattants inauguraient cette Maison destinée à les rassembler et faire vivre le devoir de mémoire à Villejuif.

Un mois jour pour jour après les cérémonies commémoratives du Centenaire de la Grande guerre, cette inauguration avait donc une portée symbolique. La situation de la Maison des Anciens Combattants, impasse du Moutier, en fait *« un lieu central et accessible à tous qui offre une meilleure visibilité sur la ville »* a expliqué le Maire Franck Le Bohellec lors de son allocution. En présence d'Alain Mille, Adjoint au Maire en charge des Anciens combattants et des associations (UNC, FNACA et ARAC), le Maire a également rappelé *« la mission citoyenne des associations d'anciens combattants à la fois dans la participation aux différentes commémorations » et « dans la nécessité de faire vivre le devoir de mémoire »*. À ce propos, le Maire a remercié chaleureusement le Villejuifois Yves Bonnet pour sa participation au projet « Les petits artistes de la Mémoire » mené en 2018 avec une classe de CM1-CM2 de l'école Henri-Wallon. Projet qui a valu à cette classe le 1er prix départemental et le 3e prix national. Pour le président de la FNACA, Roger Gabillaud, *« ce lieu commun pour les associations d'anciens combattants était très attendu. Tous ensemble, nous devons rester unis dans notre combat pour la paix »*.

ANCIENS COMBATTANTS

Trois associations pour demeurer « unis comme au front »

Il existe trois associations d'anciens combattants à Villejuif dont la mission première est d'accompagner les anciens combattants et leurs familles, en plus de participer aux cérémonies commémoratives. L'Union Nationale des Combattants (UNC), présidée par Yves Bonnet, compte une quarantaine d'adhérents. Elle regroupe ceux qui défendent les valeurs de la France pour leur engagement dans différents combats auxquels la France a participé ou participe. Elle accompagne les familles d'anciens combattants, notamment sur les formalités administratives, et est très impliquée dans le milieu scolaire pour contribuer au devoir de mémoire. L'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) a été créée en 1917 par Raymond Lefebvre, Henri Barbusse et Paul-Vaillant-Couturier, Maire de Villejuif entre 1929 et 1937. La section villejuifoise compte 115 adhérents, la plus importante du Val-de-Marne. Outre son accompagnement des anciens combattants, elle organise des lotos, des conférences, des débats. Son président, Jean-Louis Giraudou, est également le président de l'Union Locale des Anciens Combattants qui fédère les trois associations d'Anciens Combattants de Villejuif. Enfin, la FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, accompagne spécifiquement tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie. Présidée par Roger Gabillaud, elle compte 115 adhérents. Plusieurs d'entre eux prêtent main forte dans les événements municipaux.

> Union National des Combattants : genyvebonnet@orange.fr
> Association Républicaine des Anciens Combattants : arac.nationale@orange.fr
> Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie : roger.gabillaud@live.fr

INSERTION - EMPLOI

Un Grand Paris pour l'emploi

Mercredi 12 décembre avait lieu le dernier job-dating de l'année 2018, consacré aux métiers du Grand Paris Express. ■

Près de 50 candidats, dont la moitié de Villejuifois, ont pu échanger avec les recruteurs sur les opportunités liées au chantier du Grand Paris Express pour les lignes 14 Sud et 15 Sud. Tous avaient été présélectionnés et préparés à cette rencontre par la Maison des Initiatives, de l'Insertion et de l'Emploi de Villejuif (M2IE) et ses partenaires, le Pôle Emploi de Villejuif, la Mission Locale Innovam et L'Établissement public Territorial Grand Orly Seine Bièvre. Pour réaliser le futur réseau de métro, les entreprises Eiffage et Vinci recrutent, via les clauses d'insertion, de nombreux candidats locaux, même sans expériences ou formations préalables. Des opportunités intéressantes d'opérateurs tunneliers sont ainsi à pourvoir très rapidement, les tunneliers commençant le creusement des lignes en 2019. Seule condition, être motivé par ces métiers des travaux publics dont les conditions ont été détaillées aux candidats : un fonctionnement par équipe en trois-huit, des règles strictes de sécurité à respecter, ne pas être claustrophobe, etc.

12 JOB-DATINGS EN 2018
- **501** candidats présentés
- **102** emplois au 1er décembre

Les contrats initiaux sont toujours en intérim mais les opportunités sont constantes tout au long du chantier, soit jusqu'en 2022 au moins. La formation est assurée sur le chantier même et les possibilités d'évolutions sont réelles.

DÉJÀ DES RÉUSSITES

Ce 12 décembre, sur les cinquante candidats, une trentaine a déposé des CV après un premier échange concluant avec les recruteurs présents. Créée en juillet 2016 par le Maire Franck Le Bohellec, la M2IE, service public municipal, facilite l'accès à l'emploi, la formation et l'alternance. En 2018, elle a enregistré 4900 passages, conseillé 1547 personnes et proposé 479 solutions emploi-formation-stages.

> Maison des Initiatives, de l'Insertion et de l'Emploi, 7, rue Paul-Bert, 01 86 93 31 31, m2ie@villejuif.fr

M2IE

C'permis : le dispositif séduit

Lancé en septembre dernier, le dispositif municipal d'aide au permis de conduire pour les Villejuifois s'inscrivant dans un parcours professionnel ou étudiant séduit déjà.

Lors de la 1ere commission d'attribution qui s'est tenue fin novembre quatre candidats ont reçu un avis favorable. En échange d'une aide financière de 500 euros versée à l'auto-école, ils participeront chacun de leur côté à une mission bénévole pour le compte de la Ville : encadrement de la Corrida 2019, participation aux Conseil des Jeunes, organisation du Forum de l'emploi et intervention pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Une deuxième commission aura lieu ce mois-ci pour l'audition de 4 ou 5 nouveaux candidats. N'hésitez pas à solliciter la Maison des Initiatives, de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) pour déposer un dossier de candidature. Pour rappel, les candidats intéressés doivent habiter Villejuif, avoir plus de 18 ans, être inscrits dans une auto-école et justifier d'un parcours étudiant, de formation ou d'insertion.

ACCÈS AUX DROITS

La Ville a conclu un partenariat avec l'association La Clinique Juridique, rattachée à l'Université Paris Descartes, afin de proposer des permanences d'aide juridique solidaires aux Villejuifois. ■

Ces permanences hebdomadaires, gratuites et sans rendez-vous débuteront le vendredi 18 janvier de 14h à 17h, à la Direction de la Citoyenneté et de la Vie des quartiers située au 143, rue Jean-Jaurès. Elles sont assurées tous les vendredis par des « cliniciens », des étudiants en droit (pour certains en Master, pour d'autres en préparation de l'examen du Barreau), qui mettent leur expertise au service des Villejuifois pour que chacun puisse être informé sur ses droits. Un conflit de voisinage, un problème avec l'administration, des difficultés à faire entendre ses droits, les cliniciens s'adaptent à toutes les situations et sont accompagnés par des juristes plus expérimentés. N'hésitez donc pas à les solliciter. Toutes les permanences juridiques sont soumises à une déclaration de confidentialité, vous garantissant qu'aucun document ou témoignage ne fera l'objet d'une communication publique. Les permanences de La Clinique Juridique complètent celles dispensées par la Maison de Justice et de Droit du Val-de-Bièvre. Elles s'intègrent pleinement dans la volonté municipale de favoriser l'accès aux droits des habitants de Villejuif.

> Plus d'informations au 01 49 40 65 29
Mail : lacliniquejuridique@gmail.com

GRANDS PROJETS

Villejuif, territoire d'excellence en santé

Le 12 décembre, de nouveaux jalons ont été posés pour structurer les acteurs du pôle d'excellence en santé qui se développe à Villejuif. ■

Le Maire Franck Le Bohellec, également président de l'association Cancer Campus, a pu échanger avec les élus du Territoire Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) et le délégué général de Médicen Paris Région, le pôle de compétitivité des technologies innovantes en santé, réunis à la Maison du projet Cancer Campus. Objectif, faire avancer notamment ce grand projet de développement économique et scientifique autour de Gustave-Roussy. Le 16 novembre, les représentants des mondes économiques, institutionnels et les chercheurs et praticiens de la santé, avaient déjà été réunis pour le lancement du cluster Cancer Campus, en présence de la Présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse, et du Préfet du Val-de-Marne, Laurent Prévost. Ce nouveau rendez-vous a été l'occasion de partager la cartographie dynamique des acteurs de la santé en Île-de-France, réalisée par Medicen. *« Un élément extrêmement intéressant pour travailler ensemble cette cohérence territoriale au sein de la Région capitale »* a souligné Franck Le Bohellec. Le Maire a aussi rappelé que *« Cancer Campus s'articule parfaitement au sein de son territoire scientifique dont il constitue le pôle santé »*. Cette réunion de travail a également été l'occasion d'échanger autour du Living Lab « Santé Bien-être Autonomie » développé par le Territoire : citoyens, habitants, usagers sont dans un Living Lab des acteurs du processus de recherche et d'innovation.

en bref...

ENFANCE

Inscriptions et dérogations scolaires

La période des inscriptions et des dérogations scolaires se déroulera du 7 janvier au 30 mars 2019. Pour rappel, l'école d'affectation est déterminée en fonction du lieu de domicile des parents. La scolarisation des enfants nés en 2017 en classe de toute petite section est soumise à la nomination d'enseignants par l'Éducation nationale. Une fois l'inscription scolaire effectuée, une demande de dérogation est possible si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une autre école de la ville ou dans une autre commune. En fonction de votre situation familiale et professionnelle, plusieurs documents sont à fournir. La liste est consultable sur villejuif.fr, rubrique Famille/scolarité.

> Service des Affaires scolaires
Tél. : 01 45 59 22 56

SAMEDI 2 FÉVRIER 2019

Fête des nouveau-nés 2018

Vous résidez à Villejuif et votre enfant est né en 2018 ? Le Maire Franck Le Bohellec et l'équipe municipale sont heureux de vous convier, le samedi 2 février, à la cérémonie qui mettra les nouveau-nés villejuifois à l'honneur. Un cadeau leur sera offert à cette occasion. Vous recevrez prochainement un courrier à votre domicile vous invitant à confirmer votre présence.

> Plus d'informations sur villejuif.fr

MOBILITÉ

Les Vélib' en service !

D'ici la fin janvier, les deux premières stations Vélib' de Villejuif seront opérationnelles : classique ou électrique, à vous de choisir votre vélo. ■

Plus que quelques jours de patience avant de pouvoir emprunter les nouveaux Vélib' au niveau des stations de métro Léo-Lagrange et Paul-Vaillant-Couturier ! L'infrastructure des deux premières stations est installée depuis la fin décembre et les travaux de raccordement seront achevés avant la fin janvier. Une étape supplémentaire dans le développement de nouvelles mobilités à Villejuif, de plus en plus demandées par les habitants. La Ville favorise les circulations douces afin d'améliorer le cadre de vie et l'environnement de tous : pistes et contre-sens cyclables, « sas » vélos et cédez-le-passage aux feux se multiplient. L'arrivée du Vélib' constitue une offre complémentaire pour développer la pratique du vélo à Villejuif. La possibilité d'emprunter désormais des vélos électriques est particulièrement intéressante à Villejuif, point culminant du Val-de-Marne et qui dénombre donc quelques côtes à gravir. Pour un maillage efficace du territoire, ce sont 12 stations qui seront mises en service en 2019. Les emplacements exacts sont en cours de finalisation pour respecter les contraintes techniques, et notamment les réseaux préexistants, mobiliers urbains, accès pompiers, etc. Les quatre stations suivantes doivent permettre de desservir le Stade nautique, le centre-ville, le pôle de transports Louis-Aragon et l'Espace-congrès les Esselières.

> Plus d'informations en ligne velib-metropole.fr ou via l'application dédiée, téléchargeable gratuitement.

VÉLIB' EN PRATIQUE

Système de location de vélos en libre-service : empruntez un vélo à une station, restituez-le à une autre, votre trajet effectué. La carte des stations interactive précise le nombre de vélos disponibles à chaque station.

COMBIEN DE STATIONS À VILLEJUIF ?

2 stations en janvier 2019, correspondant à 57 points d'attache, et 12 stations en tout d'ici la fin de l'année.

À QUOI CORRESPONDENT LES COULEURS DES VÉLOS ?

Le Vélib' bleu est à assistance électrique, le Vélib' vert est un vélo classique.

COMMENT EMPRUNTER PUIS RESTITUER UN VÉLO ?

Il faut disposer d'une carte d'utilisateur Vélib' ou associer l'abonnement à votre Pass Navigo. Pour prendre ou restituer un Vélib', il suffit de suivre les instructions directement sur le boîtier inséré dans le guidon. Nouveau : en cas de station pleine, il est désormais possible d'accrocher son vélo « tête-bêche » entre deux vélos et de le restituer en toute sécurité.

EST-ON OBLIGÉ DE SOUSCRIRE UN ABONNEMENT MENSUEL ?

Non, pour les utilisateurs occasionnels (moins de 4 trajets par mois), il est plus intéressant d'opter pour l'abonnement V-Libre : sans coût mensuel mais payant au trajet, dès la première minute (de 1€ la première demi-heure pour un vélo classique à 2€ la première demi-heure pour un électrique).

QUELS SONT LES TARIFS ?

Les utilisateurs réguliers ont intérêt à opter pour un abonnement mensuel où la première demi-heure est alors gratuite : pour les vélos classiques (V-Plus, 3,10€ /mois) ou pour les vélos classiques et électriques (V-Max, 8,10€ /mois). Un tarif moins de 27 ans et un autre solidaire permettent de bénéficier de prix réduits sous certaines conditions.

RÉGION ILE-DE-FRANCE

Une charte contre les perturbateurs endocriniens

Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif et Conseiller régional d'Ile-de-France, a voté jeudi 22 novembre une délibération qui engage la Région contre les perturbateurs endocriniens et leurs effets néfastes. ■

Les perturbateurs endocriniens sont des molécules qui imitent les hormones naturelles des organismes vivants. Ces molécules perturbent le fonctionnement des glandes qui produisent ces hormones. Les perturbateurs endocriniens sont présents un peu partout : dans les pesticides, les cosmétiques, les peintures, les lingettes, le bois contenant des retardateurs de flamme, les crèmes solaires, les produits de nettoyage, les tissus, les canettes, etc. De plus en plus étudiés dans le cadre de la recherche scientifique, les perturbateurs endocriniens présentent de nombreux risques : cancers, obésité, diabète, baisse de la fertilité, malformations génitales, autisme, puberté précoce, etc.

100 COMMUNES SONT DÉJÀ ENGAGÉES

La Région Ile-de-France est la première région en France à adopter la charte contre les perturbateurs endocriniens. Elle demande aux collectivités bénéficiaires d'aides régionales liées aux équipements scolaires, sportifs ou à la petite enfance, de respecter 5 engagements de principe, en faveur de l'environnement et de la santé des Franciliens. La Ville de Villejuif est impliquée dans cette problématique et a entamé la démarche. Ces engagements sont les suivants :

• Restreindre et éliminer à terme l'usage des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des perturbateurs endocriniens et accompagner les habitants dans cette démarche,
• Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation et développer la consommation d'aliments biologiques,
• Favoriser l'information des professionnels de santé, des collectivités, de la petite enfance et des acteurs économiques,
• Éliminer progressivement les perturbateurs endocriniens des contrats et achats publics par le biais de critères d'éco-conditionnalité,
• Informer tous les ans les citoyens de l'avancement des engagements pris.

Près de 100 communes partout en France sont engagées directement ou via leur communauté de communes. À Villejuif, l'association Agir à Villejuif, qui travaille sur les risques technologiques, a organisé en octobre 2017 une conférence-débat sur les perturbateurs endocriniens, en présence de Charlotte Lepitre, de France Nature Environnement. Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à solliciter l'association.

> Agir à Villejuif : agir-a-villejuif@laposte.net
http://agir-a-villejuif.chez-alice.fr /
45, sentier Darwin 94800 Villejuif

PRÉVENTION

Monoxyde de carbone : **vigilance**

Chaque année, 3000 personnes sont victimes d'intoxications au monoxyde de carbone et une centaine en décèdent. ■

Gaz incolore, inodore, non irritant mais toxique, le monoxyde de carbone résulte d'une combustion incomplète, par manque d'oxygène, au sein d'appareils, notamment de chauffage, utilisant une énergie combustible : gaz, bois, charbon, fioul ou éthanol… Il agit comme un gaz asphyxiant et provoque maux de tête, nausées voire malaises et pertes de connaissance.
Si un ou plusieurs occupants du logement ressentent ces symptômes, il convient d'aérer immédiatement, d'arrêter les appareils à combustion, de sortir au plus vite du logement et d'appeler le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers). Pour limiter les risques d'intoxication, plusieurs mesures sont recommandées.

> Plus d'infos sur villejuif.fr, rubrique Cadre de vie.

en bref...

SENIORS

Séjours vacances 2019

Les inscriptions pour les séjours à destination des retraités commencent ce mois-ci :
Croisière Hollande, les 8 et 10 janvier
Circuits Budapest/Vienne et La Crète, les 28 et 29 janvier

Séjours Sicile et Monténégro, les 30 et 31 janvier
Séjour Périgord, le 1er février
> Attention, aucune inscription ne sera enregistrée avant les dates mentionnées.
Renseignements et inscriptions Service municipal des retraités.

MAIRIES ANNEXES

Modifications des horaires

Depuis le 1er décembre, les mairies annexes ouvrent désormais à 8h30 au lieu de 9h le samedi matin. En outre, la Mairie annexe Ambroise-Croizat ouvrira le 3e samedi du mois également. Ces nouveaux créneaux horaires et cette ouverture supplémentaire répondent à une demande des habitants en matière d'accès à un service public de proximité.

ENFANCE

Inscriptions pour les séjours au ski

La Municipalité propose à nouveau des séjours au ski, durant les vacances d'hiver pour les jeunes Villejuifois, âgés de 6 à 15 ans.
Les inscriptions commencent le 14 janvier au Service Quotients et Inscriptions.
> Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur villejuif.fr, rubrique Actualités.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service Scolaire au 01 45 59 22 56 de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h.

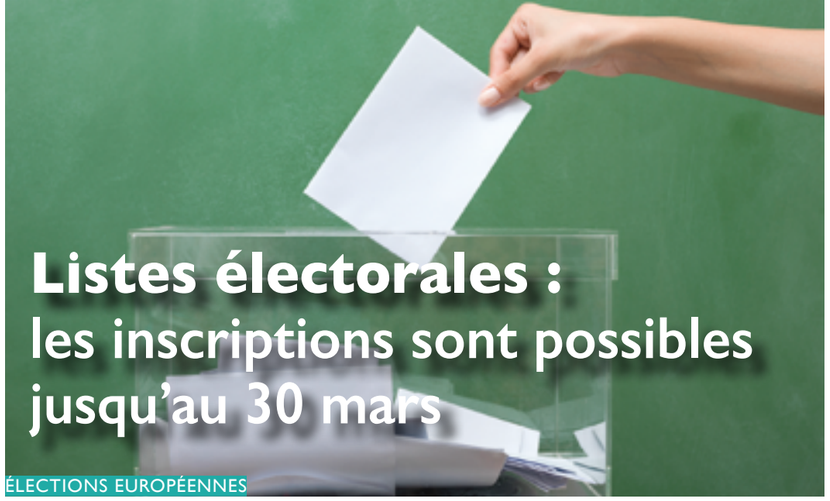

Listes électorales : les inscriptions sont possibles jusqu'au 30 mars

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Vous avez oublié de vous inscrire sur les listes électorales ? Pas de panique, vous avez jusqu'au samedi 30 mars pour vous inscrire et être en capacité de voter lors des élections européennes du 26 mai 2019. ■

La loi de réforme électorale votée en 2016 est entrée en vigueur au 1er janvier 2019. Afin de lutter contre l'abstention et de réduire le nombre d'électeurs non ou mal inscrits, les listes électorales ne sont désormais plus des listes communales closes au 31 décembre mais une extraction d'une base nationale : le répertoire unique électoral. Concrètement, les électeurs bénéficient d'une plus grande souplesse dans les délais d'inscription qui seront réduits à 6 semaines avant le scrutin en 2020 et, à titre transitoire en 2019, à deux mois avant le vote, soit le samedi 30 mars pour voter aux élections européennes. Chaque électeur se voit également attribuer un numéro personnel d'électeur ; les risques de mauvaises inscriptions sont ainsi réduits et les démarches simplifiées : l'inscription sur la liste électorale dans une ville entraîne la radiation automatique de la précédente, l'inscription d'office à 18 ans, une déclaration de décès enregistrée par un service d'État civil de n'importe quelle ville induit la mise à jour du répertoire unique électoral, etc.

EN PRATIQUE

> J'ai déménagé : il est recommandé de mettre à jour votre adresse en contactant votre nouvelle mairie.
> Je vais avoir 18 ans : inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les démarches de recensement citoyen ont été effectuées au moment des 16 ans.
> Je suis un étudiant de moins de 26 ans : vous pouvez être inscrit sur les listes électorales du domicile de vos parents.
> Je suis un professionnel : depuis le 1er janvier, il est possible de choisir de voter dans la commune où vous vous acquittez de vos impôts locaux depuis 2 ans.
> Quelles pièces justificatives ? Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittances ou factures, à l'exception des factures de téléphone portable).

> Plus d'informations sur villejuif.fr

DU 17 AU 23 JANVIER

Recensement

Le recensement de la population est organisé du 17 janvier au 23 février afin de déterminer le nombre d'habitants de chaque commune. Les chiffres du recensement déterminent la participation de l'État au budget de la commune et permettent d'ajuster les actions publiques en fonction des besoins en équipements, crèches, transports, etc. Si vous êtes concernés, vous recevrez un courrier vous avertissant qu'un agent recenseur muni d'une carte officielle se présentera à votre domicile. Vous pourrez alors soit répondre à un questionnaire papier que l'agent recenseur viendra récupérer par la suite, soit répondre en ligne à l'adresse : le-recensement-et-moi.fr grâce aux codes personnels que l'agent recenseur vous remettra. La participation au recensement est obligatoire mais c'est aussi un acte civique, utile à tous. Il est essentiel que chacun participe.

INNOVATION

Une information moderne, rapide et écologique !

La Ville de Villejuif change cette année tout son parc de mobilier urbain d'affichage (abribus, panneaux municipaux, panneaux numériques…). Une évolution spectaculaire qui permet de répondre aux besoins en information des Villejuifois. ■

Dans le cadre du marché public liant Villejuif et JCDecaux, quatorze nouveaux mobiliers urbains numériques de 55 pouces seront déployés et mis en service avant le mois d'avril 2019. Les panneaux seront allumés 19h/jour et diffuseront de l'information publique et citoyenne produite par la Ville uniquement. Neuf autres panneaux numériques de 75 et 86 pouces suivront et seront installés près des lieux à forte affluence et à l'entrée de la ville. Ces panneaux d'affichage LCD de dernière génération respectent les engagements du Grenelle de l'environnement, leur consommation n'excédant pas 0,24kW/h. Un capteur permet une luminosité variable selon la météo, l'heure de la journée et la nature de l'image projetée afin de faciliter la lecture des Villejuifois. En outre, leur utilisation permettra à moyen terme de diminuer les coûts d'impression, de papier et de pose de l'affichage municipal. *« Ces nouveaux panneaux numériques permettent de renforcer la visibilité des grands événements proposés aux habitants par la Ville de Villejuif, en instaurant un dialogue permanent grâce à une communication instantanée, interactive sur les activités sportives ou culturelles.... »* a commenté le Maire Franck Le Bohellec.

VILLEJUIF ÉCO-SOLIDAIRE

Donner plutôt que jeter

Villejuif dispose désormais d'une plateforme où chacun peut donner ou céder à très petit prix à un autre habitant tous les objets dont il n'a plus l'utilité. ■

Objets décoratifs, jouets, petit électroménager, matériaux en surplus comme du carrelage ou des pots de peinture, chacun a dans ses placards des objets qui prennent la poussière. La plateforme « Villejuif éco-solidaire » permet aux habitants de la ville de proposer à leurs voisins de récupérer gratuitement ou à très petit prix ces objets pour les réutiliser, les réparer ou les transformer. « Villejuif éco-solidaire » est ainsi une solution qui contribue à réduire nos déchets, consommer différemment et créer du lien entre habitants.

DES ANNONCES CLASSÉES

Rendez-vous sur ecosolidaire.villejuif.fr pour consulter les annonces. Pour en déposer une, il vous suffit de créer un compte (mail, téléphone, pseudo). Les annonces sont classées par catégories : jouets, jardinage, ameublement, bricolage, univers bébé, électroménager, etc. puis par sous-catégories, pour faciliter encore les recherches. Pour chaque annonce, il est précisé s'il s'agit d'une vente d'occasion ou d'un don et jusqu'à deux photos peuvent illustrer l'annonce.
> ecosolidaire.villejuif.fr

Le Desintox

STOP AUX « FAKE NEWS » À VILLEJUIF !

Depuis quelques temps, les « fake news » se propagent à Villejuif et les propos mensongers de certains élus d'opposition sont parfois repris par le journal le Parisien ou d'autres médias. Par courrier du 14 décembre dernier, le Maire, Franck Le Bohellec, a d'ailleurs demandé au Directeur de la publication du Parisien de diffuser un droit de réponse pour rétablir la vérité. Revenons ensemble sur trois épisodes récents de ces « fake news ».

ÉPISODE 1 :

LA VOIRIE

Nous avons probablement à Villejuif les quelques kilomètres de bitume les plus connus de France ! Alors que l'établissement public territorial, gestionnaire de ces voiries, ne dispose plus de moyens suffisants pour assurer le renouvellement régulier des voiries, et devant l'état insoutenable de certaines voiries de Villejuif, le Maire, Franck Le Bohellec, a décidé de faire refaire des chaussées en urgence. Sur le sujet, reprenant les propos d'un élu d'opposition, le Parisien titrera *« Villejuif est la risée de toute la France »* ou encore *« Villejuif : les oppositions vent debout contre les travaux de voirie »*. Un élu représentant du Parti Communiste dira même : *« les Villejuifois paient trois fois des travaux »* et une radio nationale en parlera sur son antenne !

Il est souvent reproché aux élus de ne pas agir, là c'est bien la première fois que l'on reproche à un élu d'agir pour la sécurité et le cadre de vie des habitants !

La vérité c'est que cette voirie n'a bien sûr été payée qu'une seule fois, par le budget communal, et qu'elle n'avait pas été budgétée par l'établissement public territorial. De même, les dégâts infligés à la nouvelle voirie par une intervention d'Enedis seront réparés par le responsable. Il est donc totalement mensonger de dire que les Villejuifois auraient payé trois fois ces travaux !

Par ailleurs, malgré les demandes renouvelées du Maire, Franck Le Bohellec, la municipalité est toujours en attente de la part du Conseil Départemental du Val-de-Marne du réaménagement du mobilier urbain sur la RD7 et la Place Niemeyer.

Des travaux de voirie sont également demandés au Conseil Départemental sur les avenues Paul Vaillant Couturier, de la République et Aragon mais également sur l'avenue de Paris pour procéder à la création d'un dos d'âne et d'un arrêt minute devant les conservatoires.

ÉPISODE 2 :

LE PSEUDO *« BUDGET FÊTE ET CÉRÉMONIE »*

Le Parisien a diffusé un article intitulé *« Le budget 'fêtes et cérémonie' multiplié par… dix »* en utilisant une photo de la patinoire en illustration. La présentation faite par ce journal est parfaitement trompeuse puisque le lecteur est amené à croire que l'ensemble des dépenses de fêtes et de cérémonies de la ville serait multiplié par 10. En réalité, seule une ligne budgétaire connaît une telle progression, en l'occurrence le compte 6232 qui regroupe un certain nombre de menues dépenses. Les dépenses d'organisation de grands évènements, comme la patinoire à laquelle le journal fait référence, ne sont évidemment pas multipliées par 10, bien loin de là ! Et depuis 2014, les évènements comme les vœux ne sont plus uniquement sur invitation mais sont des événements populaires ouverts à tous les Villejuifois.

ÉPISODE 3 :

« TOUT AVAIT ÉTÉ SUPPRIMÉ […] ET TOUT RÉAPPARAÎT QUINZE MOIS AVANT LES ÉLECTIONS… C'EST UN PEU GROS. »

Le journal Le Parisien a également rapporté des propos parfaitement mensonger de Mme Cordillot (PCF), ancienne Maire communiste de Villejuif. Mme Cordillot a déclaré : *« Tout avait été supprimé : le banquet des retraités, le feu d'artifice, les crédits pour les fêtes d'écoles. Et tout réapparaît quinze mois avant les élections… C'est un peu gros. »*. Ce qui est « un peu gros » c'est surtout que Madame Cordillot puisse oublier sa participation personnelle aux banquets des seniors ces dernières années. Comment ces banquets auraient-ils pu être annulés alors que Mme Cordillot y était personnellement invitée et présente ! Chacun se souvient également des feux d'artifices et du dernier bal du 14 juillet mais aussi à la participation de ville aux fêtes d'écoles de juin 2018.

ÉPISODE 4 :

LA SUPPOSÉE *« TAXE SÉCURITÉ »* DE 15 EUROS DE L'OPH

Cette fake news-là a également été mentionnée par certains médias nationaux ! L'opposition politique et syndicale a dénoncé une supposée « taxe sécurité » de 15€ de l'OPH. En réalité, il ne s'agissait nullement d'une « taxe » et encore moins d'une dépense imposée. Comme pour les différents bailleurs présents sur la ville, certaines prestations proposées aux locataires impactent nécessairement les charges. Ainsi, l'OPH a organisé la consultation des locataires de certaines de ses résidences pour savoir s'ils souhaitaient que la présence d'un agent de sécurité dans les halls à certaines heures soit assurée. Cette prestation représentait une charge de 15€ par mois. Nous sommes donc là-encore très loin d'une supposée « taxe sécurité » imposée à des locataires !

DÉBAT EXPRESSO DU 8 DÉCEMBRE

Développement durable et mobilité : **des idées émergent**

Développement durable et mobilité ont grandement inspiré les Villejuifois lors de cette nouvelle concertation publique.

La question des circulations douces s'est placée au cœur du débat à de nombreuses reprises. De l'avis général, l'espace public doit être mieux partagé entre les différents utilisateurs : piétons, cyclistes et automobilistes. *« Il y a une réelle marge de progression pour faciliter les déplacements des piétons et des vélos à Villejuif »* a estimé notamment une habitante. Les échanges ont également tourné autour du traitement des déchets et du recyclage. *« Il faut sensibiliser les enfants au tri dès le plus jeune âge dans les cantines scolaires »* ont souligné plusieurs participants. D'autres ont aussi rappelé l'importance de développer le compostage dans les habitats collectifs, ainsi que favoriser l'installation des commerces qui distribuent les produits en vrac afin de limiter les emballages. *« Nous devrions prendre exemple sur nos voisins comme l'Allemagne qui sont en avance sur la biomasse et la production d'énergie à partir de déchets »* a complété un autre. Favoriser des initiatives comme les pédibus, poursuivre le raccordement des équipements et des logements à la géothermie, créer un système de co-voiturage local, mettre en place une école de la transition écologique ; autant de propositions qui ont germé au cours de ce débat animé et riche en idées.

DÉBAT EXPRESSO DU 15 DÉCEMBRE

La culture **pour tous et dans tous les quartiers**

Créer un collectif d'artistes locaux, des boîtes à livres, un ciné-club, le débat consacré à la culture a inspiré suscité une myriade de propositions.

Les participants ont commencé par lister les points de satisfaction et actions à sanctuariser. La Médiathèque *« gratuite »* et qui offre *« un très grand accès à la culture »* via la collection de livres mais aussi de films et de CD musicaux est un équipement très intéressant, estimait ainsi un jeune actif. Une habitante a salué les innovations, citant *« le salon des livres »* VIF, qui a permis *« à tout le monde de venir »* et une *« révélation »* pour elle, « le graff » mis à l'honneur avec le Festival de Street Art. Le travail mené avec les scolaires, notamment avec les compagnies en résidence au théâtre Romain-Rolland a également été salué. Cet accès des plus jeunes à la culture était une exigence largement partagée par les participants. Il a ainsi été proposé de réfléchir aux moyens de faire connaître et faciliter la venue de classes, aux expositions par exemple : *« les enseignants ne sont pas vraiment au courant »* d'autant que tous n'habitent pas Villejuif, a souligné une habitante. Un artiste Villejuifois a souhaité qu'un répertoire ou collectif d'artistes soit créé : *« ma voisine me dit qu'il y a 200 artistes actifs sur la ville : c'est un collectif bouillonnant »* et de *« vraies potentialités »* si l'on organise des temps pour se rencontrer. Un habitant aimerait créer un ciné-club pour faire redécouvrir des classiques et un autre, proposer des ateliers découvertes du Studio 7, studio d'enregistrement professionnel. Les propositions étaient très nombreuses et sont d'ailleurs encore possibles sur l'espace de contribution en ligne.

Près de 250 participations en ligne
- Près d'une centaine de propositions pour améliorer le quotidien
- 40 contributions via la carte interactive

LES DÉBATS expresso

SAMEDI 12 JANVIER
SÉCURITÉ PRÉVENTION
À 9H30
ÉCOLE JEAN-VILAR
10, rue René Hamon

VENDREDI 15 FÉVRIER
RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION GÉNÉRALE DES DÉBATS EXPRESSO
À 18H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

@

CONTRIBUEZ EN LIGNE

partagez vos priorités et propositions pour Villejuif

sur villejuif.fr rubrique Ma ville/Villejuif a des idées

RUE DU LION D'OR

Une réfection urgente, **nécessaire** et **attendue**

Face à l'urgence, la Ville de Villejuif se mobilise pour faire réaliser les travaux de voirie trop longtemps attendus par les habitants.

Dans la rue du Lion d'Or, comme dans de nombreuses rues de Villejuif, aucune rénovation de la voirie n'a été entreprise depuis plus de 30 ans. D'où une usure importante, des risques d'accidents pour les piétons comme pour les automobilistes et une attente forte des riverains. Face à ce constat, Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif, a décidé de réaliser les travaux nécessaires lorsqu'ils ne sont pas inclus dans la programmation des travaux des responsables de l'entretien de la voirie, le Territoire Grand Orly Seine Bièvre ou le Département. Rue du Lion d'Or, la Ville fait ainsi rénover un linéaire de 850 mètres de trottoirs, le système d'évacuation des eaux de pluie, défaillant, et matérialise les places de stationnement autorisé, maintenues au maximum de la capacité de la voirie. Ces travaux d'urgence doivent s'achever à la mi-février.

Depuis le mois de septembre, la Ville peut engager sur ses propres fonds un marché à bons de commande pour ce type d'intervention urgente. Une première à Villejuif. *« Avec mon équipe municipale, nous sommes attentifs au bien-être, au cadre de vie et à la sécurité des Villejuifois. C'est pour cela que nous faisons le choix d'agir »* a souligné le Maire Franck Le Bohellec. Ces travaux de mise en sécurité n'engendrent en aucun cas de double dépense pour les Villejuifois : les portions de voirie traitées ne sont plus à reprendre par le Territoire (ou le Département) qui a toujours la responsabilité de programmer et financer les rénovations complètes incluant trottoirs, voies de circulation, stationnement, aménagements cyclables, mobilier urbain, etc. La Ville, de son côté, a ainsi sécurisé plusieurs portions de voiries dégradées.

TRANSPORTS EN COMMUN

Gare Villejuif Louis-Aragon : **nouveau basculement du chantier**

Les parois moulées sont achevées et l'étape suivante a démarré : le creusement de la gare « en taupe ».

La réalisation de l'ensemble des parois moulées de la future gare du Grand Paris Express Villejuif Louis-Aragon a été achevée en novembre 2018. Depuis, les travaux de construction de la dalle de couverture ont démarré afin de permettre aux équipes de procéder à un creusement « en taupe ». À l'abri de la dalle, les nuisances sonores sont limitées. Pour achever cette dalle de couverture, un dernier basculement de la zone de travaux sera nécessaire, a priori dans la nuit du 5 au 6 février 2019 (date susceptible d'être modifiée). Afin de limiter les désagréments, le basculement se fera en plusieurs étapes, des déviations étant mises en place pour les voitures, bus de nuit et piétons pour chaque fermeture à la circulation.

> ÉTAPE 1, semaine du 7 janvier, 2 nuits : **l'échafaudage installé sur l'avenue de la République est démonté.**
> ÉTAPE 2, fin janvier/début février, 2 nuits : **à l'intérieur du chantier, les équipes réalisent le nouveau tracé de la voirie Louis-Aragon.**
> ÉTAPE 3, nuit du 5 au 6 février : **basculement du chantier, entraînant une fermeture nocturne à la circulation des avenues Louis-Aragon et République.**
> ÉTAPE 4, après le basculement, 2 semaines : **pour installer les palissades acoustiques, fermeture des avenues Louis-Aragon et République à la circulation du lundi soir au vendredi matin pendant les deux semaines.**

Cette configuration du chantier sera valable jusqu'à la fin de l'année 2021.
> Pour toute question, Mathieu Roze, votre agent de proximité, est joignable au 06 46 90 78 36.

ÉCOLES

Groupe scolaire Simone-Veil : les travaux avancent

La construction du groupe scolaire Simone-Veil, situé Passage de la Pyramide sur le terrain dit *« des Réservoirs »*, se poursuit. Ce groupe scolaire, composé d'une école maternelle et d'une école élémentaire, est très ambitieux en matière de développement durable et sera en capacité d'accueillir 17 classes. Il ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2019 avec trois premières classes de maternelle et trois premières classes d'élémentaire.

PARC PABLO-NERUDA

De **nouvelles** balançoires

Deux nouvelles balançoires destinées aux plus jeunes ont été installées dans le parc Pablo-Neruda fin décembre et les sols souples repris. Même les tout-petits peuvent se balancer en toute sécurité grâce à ces sièges. À noter également, l'installation d'une nouvelle structure de jeux dans le parc Normandie-Niemen.

en bref...

URBANISME

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'enquête publique portant sur une mise en compatibilité du PLU pour une opération d'aménagement dans le secteur nord du quartier des Lozaits est désormais terminée. Le périmètre du projet accueillera un immeuble de logements et un centre de travailleurs en situation de handicap. Un parc et une voie nouvelle seront créés. Le Tribunal Administratif a validé l'avis favorable du commissaire enquêteur, Madame Elyane Torrent, et ainsi l'intérêt général de l'opération. L'avis et les conclusions de l'enquête publique sont désormais disponibles en consultation à l'accueil du bureau de l'urbanisme ou sur villejuif.fr, rubrique Cadre de vie/Urbanisme et aménagement/PLU.

COLLECTES

Donner son sang

L'établissement français du sang (EFS) organise, en partenariat avec la Ville de Villejuif, plusieurs collectes en 2019. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades et contribuer à sauver des vies. Prochains rendez-vous :
> Vendredi 11 janvier, salle du Conseil municipal, de 14h30 à 19h30
> Vendredi 17 mai, salle culturelle de la Médiathèque Elsa-Triolet, de 14h30 à 19h30

en bref...

CENTRE-VILLE

Près de 3000 jouets collectés

Les agences Century 21 Immobilier de Villejuif et du Kremlin-Bicêtre organisaient cette année encore une collecte de jouets au profit des associations Emmaüs Solidarité, pour son centre d'accueil situé à Ivry-sur-Seine, et la Croix Rouge Française, pour la Maison des Parents de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Le 18 décembre, l'agence de Villejuif a fait le compte : 2896 jouets ont été récoltés grâce à la mobilisation des habitants de Villejuif et du Kremlin-Bicêtre, saluée par Cécile Duboille, Première adjointe venue

féliciter les équipes cette belle opération. Cette générosité des habitants permet de donner une seconde vie aux jouets et autant de sourires aux enfants qui les ont reçus à Noël. La collecte, née à l'agence Century 21 Immobilier du Kremlin-Bicêtre et devenue nationale, a permis, depuis 2013, d'offrir 2 millions de jouets.

LOUIS-ARAGON

Lutte contre le sida

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida, une journée de dépistage et de sensibilisation était organisée le 17 décembre par l'association Aides 94 et la Ville de Villejuif sur le parking du McDonald, boulevard Maxime-Gorki. Au total, 17 dépistages rapides ont été réalisés et près de 100 préservatifs distribués.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Journée handicap à l'EFREI : l'inclusion exemplaire

Jeudi 6 décembre, l'école d'ingénieurs organisait sa 5ème journée de sensibilisation au handicap.

Dans le cadre de son projet pédagogique, l'EFREI Paris, implanté à Villejuif, a mis en place le Pôle Égalité des Chances et Diversité (PECD). Celui-ci a pour but de combattre les inégalités, déconstruire les stéréotypes et informer sur le handicap et le droit à la différence. Les étudiants sont accompagnés et les aménagements auxquels ils ont droit sont mis en œuvre. Mais *« les exigences en termes d'investissement personnel et de résultats académiques »* sont exactement les mêmes que pour tous les autres étudiants rappelait Frédéric Meunier, directeur de l'école. Ils effectuent d'ailleurs comme les autres une année d'étude à l'étranger.

DES HANDICAPS INVISIBLES

En 2017-2018, 33 des 35 élèves en situation de handicap sont passés en année supérieure. À l'occasion de cette journée de sensibilisation des étudiants et équipes enseignantes, l'EFREI avait choisi de consacrer l'événement aux troubles Dys : dyslexie, la plus connue, qui toucherait 4 à 5% d'une classe d'âge, mais aussi la dyspraxie (préhension), dysgraphie (écriture), etc. Des handicaps invisibles mais aux conséquences importantes sur les apprentissages : 80% des élèves concernés n'atteindraient pas le niveau Bac. Les résultats obtenus à l'EFREI Paris montrent qu'il est tout à fait possible de suivre des études supérieures et d'être ambitieux. À condition de prendre en compte la différence. D'où des présentations de logiciels, de polices de caractères, de l'intérêt des plateformes pour les ressources pédagogiques, etc. Des aménagements conçus pour les étudiants handicapés mais qui bénéficient à tous.

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Et d'ailleurs, grâce à ces étudiants en situation de handicap, ce sont *« des centaines d'autres qui ont grandi en travaillant avec eux »* et cette expérience sera bénéfique *« pour leur vie professionnelle et personnelle »* et permettra peut-être *« qu'ils militent à leur tour pour une société inclusive »* se félicite Frédéric Meunier. Un vœu partagé par le Maire Franck Le Bohellec, venu assister à cette journée et qui a *« remercié l'EFREI d'être un exemple »* et de *« contribuer à changer les mentalités »*. La Ville se mobilise elle aussi en faveur de l'inclusion a rappelé le Maire : une nouvelle ULIS, Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, a été créée avec l'Éducation nationale au sein de l'école Jean-Vilar en septembre 2018. Villejuif participe à la Semaine d'information sur la santé mentale, a accueilli l'été dernier les épreuves de natation des Jeux Européens du sport adapté et a organisé une semaine de sensibilisation au Handicap pendant cette même semaine. Par ailleurs, la commission Ville-Handicap créée dans le cadre des commissions municipales, travaille pour aider à trouver les meilleures solutions d'aides aux personnes en situation de handicap temporaire ou permanent.

QUARTIER LEBON / LAMARTINE

Maison des projets : les permanences vont débuter

Le 16 janvier prochain sera inaugurée la Maison des projets, lieu d'information et d'accompagnement des habitants concernés par le projet de renouvellement urbain des quartiers sud.

C'est une nouvelle étape dans l'ambitieux projet de renouvellement urbain du quartier Robert-Lebon qui se dessine avec l'ouverture ce mois-ci de la Maison des projets. Cette structure mobile (et provisoire, en attendant la construction du premier îlot de logement à l'entrée de la résidence), offre l'opportunité pour tous les partenaires de l'opération (Ville, Territoire, OPH) et les habitants des quartiers sud d'avoir un lieu fixe où suivre de manière très régulière l'évolution du projet. Elle vous accueille sans rendez-vous à compter du 23 janvier tous les mercredis matins de 9h à 12h et tous les vendredis après-midi de 14h à 17h. Dans cette Maison des projets, vous pourrez ainsi vous informer sur les grands principes de l'opération ANRU tels qu'ils ont été définis dans le protocole de préfiguration signé en novembre 2017, mais aussi sur des questions plus spécifiques comme le relogement par exemple. À noter que des permanences « emploi et insertion » seront également proposées en partenariat avec la Maison des Initiatives de l'Insertion et de l'Emploi. La Maison des projets offre également un lieu d'accueil idéal pour le suivi de la Gestion urbaine de proximité ou le travail des Conseils citoyens. Actuellement positionnée à l'angle de la rue Lamartine, le long des anciens boxes, elle sera amenée à être déplacée durant l'année afin de permettre l'ouverture de la rue Lamartine vers la Rd7.

SIGNATURE DE LA CONVENTION ANRU EN MARS

Le projet de renouvellement urbain des quartiers sud est rappelons-le de pouvoir engager un véritable renouveau pour le quartier en proposant une mixité d'usages (résidences, équipements, bureaux, en modernisant et diversifiant l'offre de logements). Par ailleurs, la notion de désenclavement est importante pour donner une meilleure accessibilité et remédier à la situation en impasse du quartier. Le Maire Franck Le Bohellec souhaite une signature de la convention ANRU courant mars. Cette convention est importante car elle stipulera précisément les détails des opérations (entre les immeubles et équipements voués à la démolition et ceux concernés par une rénovation), le détail des aménagements extérieurs, mais aussi et surtout le financement du projet, les partenaires associés et le calendrier jusqu'à la fin de l'opération.

Les objectifs du projet :

- Rénover l'habitat social existant et améliorer le cadre de vie
- Diversifier l'habitat et favoriser les parcours résidentiels
- Développer l'activité économique
- Favoriser l'emploi et l'insertion
- Développer l'offre de services de proximité, adaptée aux besoins des habitants
- Développer les équipements : pôle petite enfance (crèche, RAM et Café-Ludo)…

QUARTIER LES LOZAITS

La concertation se poursuit

Des ateliers de concertation avec les habitants et le bailleur Batigère sur les projets d'aménagement et de modernisation du quartier dans le cadre du renouvellement urbain Villejuif/L'Haÿ-les-Roses ont lieu ce mois-ci. Le 4 janvier, un premier atelier dans l'actuel Esat était programmé. Il était notamment question du projet de nouveaux locaux de l'Esat de l'association Apogei94, de l'aménagement d'un square public, ou de la rénovation de la place Rodin, etc. D'autres ateliers ont lieu ce mois-ci : le jeudi 17 janvier à 19h à la MPT Gérard-Philipe sur Les Lozaits centre, le jeudi 31 janvier à 19h à la MPT Gérard-Philipe concernant les Lozaits sud et le secteur de la rue Jean-Mermoz et le jeudi 24 janvier à 19h sur le secteur de la rue Saint-Exupéry (lieu à confirmer).

Ateliers check-up santé seniors au CMS Pierre-Rouquès, le 19 novembre dernier.

Dossier

SANTÉ - PRÉVENTION

Pour une ville **en bonne santé !**

Villejuif est une ville de sciences et de santé. La présence de trois grands hôpitaux (Paul-Brousse, Paul-Guiraud, Gustave-Roussy) sur notre territoire contribue au rayonnement de notre ville. Tout comme la recherche, la santé du quotidien est un enjeu majeur. En signant le Contrat Local de Santé et en inaugurant la Maison de la Santé et du Handicap à quelques jours d'intervalle, la Municipalité réaffirme son engagement en faveur d'une politique de santé ambitieuse et nécessaire. ■

Le 14 décembre dernier, le Maire Franck Le Bohellec et l'Adjoint à la Santé Édouard Obadia inauguraient la nouvelle Maison de la Santé et du Handicap. Véritable pierre angulaire de l'action municipale en matière de prévention, cette Maison située au 6 place de la Fontaine en centre-ville participera considérablement à renforcer les actions municipales en la matière. *« En effet, la création d'un tel lieu identifié de tous permettra d'accueillir dans les meilleures conditions les structures et associations œuvrant dans le domaine de la prévention en leur offrant un lieu pleinement adapté »* déclarait le Maire.

Maison de la Santé et du Handicap, ouverture au public ce mois-ci !

ACTIONS ET PRÉVENTION

La Maison de la Santé et du Handicap est un centre de ressources, de documentation et un lieu d'actions de prévention notamment en matière de nutrition, de santé mentale, de conduites à risques, d'accès aux droits en matière de santé, de handicap. C'est aussi un lieu d'animations, d'ateliers et de débats, qui proposera des permanences aux associations spécialisées dans les domaines de la santé et du handicap. Cette Maison est en outre équipée d'une salle climatisée qui permettra, par exemple, d'accueillir en période caniculaire les seniors et les populations les plus fragiles de la ville. Des discussions sont en cours pour que cet espace puisse accueillir des activités du Service Municipal des Retraités tout au long de l'année.

Beaucoup de monde à l'inauguration de la Maison de la Santé et du Handicap située place de la Fontaine.

DES ENGAGEMENTS CONTRACTUALISÉS

L'ouverture de la Maison de la Santé et du Handicap s'inscrit pleinement dans la politique volontariste de la Ville en faveur de la santé. Quelques jours avant l'inauguration, Franck Le Bohellec signait le Contrat Local de Santé de la Ville, en présence de Laurent Prévost, Préfet du Val-de-Marne, et d'Aurélien Rousseau, directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France. Par cette signature, le Maire réaffirme l'engagement de la Ville et de ses partenaires dans la lutte et la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé. Le Contrat Local de Santé s'articule autour de quatre axes stratégiques. Ces derniers sont issus du diagnostic local de santé réalisé en 2015 qui a permis de repérer les problématiques de santé du territoire avec les professionnels et les habitants. Ces axes sont :

UN NOUVEAU CENTRE MÉDICAL MUNICIPAL EN 2020

- Favoriser l'articulation de l'offre de soins à Villejuif pour l'ensemble des habitants
- Informer et accompagner les Villejuifois sur les problématiques de santé mentale
- Favoriser et promouvoir la santé des populations vulnérables
- Agir pour développer un environnement urbain favorable à la santé

Parmi les actions concrètes et les plus significatives mises en place par la Ville figurent : le soutien au Service d'Accueil Médical Initial (SAMI) de Villejuif, pour lequel le dernier Conseil municipal a voté une subvention annuelle de 60 000€, la promotion de la santé bucco-dentaire des enfants, la pérennisation du parcours

sport-santé dans les quartiers sud, le renforcement de la prévention santé des seniors, ou la création de lignes directes pour les médecins généralistes du centre municipal Pierre-Rouquès afin d'obtenir des consultations avancées avec des spécialistes des hôpitaux du Kremlin-Bicêtre et de Paul-Brousse.

REPENSER LES STRUCTURES

Un engagement municipal total pour répondre aux besoins de la population de Villejuif. En 2017, 41 779 actes médicaux ont été réalisés au sein des centres médicaux municipaux (Pasteur, Rouquès et Casanova). Et ce chiffre est en constante augmentation. Preuve de la vitalité des centres municipaux de santé, mais aussi d'une manière plus générale, du manque de praticiens à Villejuif. Raison pour laquelle, la Municipalité encourage l'installation de nouveaux médecins en développant les structures adaptées. En 2016, s'est ainsi ouvert un nouveau centre dentaire Dentasmile dans la galerie marchande Villejuif 7 ; près de 280m² répartis sur six salles de soins et une salle de chirurgie. La Ville a développé une politique partenariale avec ce centre puisque les chirurgiens-dentistes du centre Dentasmile participent avec leurs confrères du centre médical municipal Danielle-Casanova à des actions de prévention bucco-dentaire à destination des écoliers de Villejuif.

41 779
actes médicaux réalisés en 2017 au sein des centres médicaux municipaux

QUATRE NOUVEAUX PRATICIENS

En 2021, un Centre de santé Pluriprofessionnelle Universitaire verra le jour dans le quartier des Guipons. Ces installations complèteront le grand projet du nouveau centre médical municipal qui verra le jour fin 2020 à deux pas du pôle de transports Louis-Aragon. Ce centre médical flambant neuf regroupera les deux centres médicaux municipaux actuels (Pierre-Rouquès et Danielle-Casanova) et l'annexe de soin Pasteur, au sein d'un espace plus grand et accessible aux personnes à mobilité réduite. En outre, le nouveau centre médical municipal présentera l'avantage d'accueillir quatre nouveaux praticiens : un gynécologue, un ORL, un endocrinologue (diabète) et un pédiatre. Une bonne nouvelle pour les familles villejuifoises.

QUARTIER DES GUIPONS

Accueillir de nouveaux médecins à Villejuif

Pour pallier le manque de médecins libéraux, la Ville travaille actuellement sur le projet d'une Maison de santé Pluriprofessionnelle Universitaire à proximité du métro Léo-Lagrange, en partenariat avec les hôpitaux universitaires Paris-Sud. ■

Difficile à croire, mais la région Île-de-France fait partie des déserts médicaux de l'hexagone. Une commune sur deux n'a pas de médecin généraliste. Les médecins ont en moyenne 57 ans et près de la moitié d'entre eux a plus de 60 ans. À Villejuif, les prévisions établissent que plusieurs médecins généralistes partiront à la retraite dans les prochaines années. La Ville se mobilise pour attirer de nouveaux jeunes médecins et poursuit ses actions en faveur de l'accès aux soins de santé des Villejuifois. Ainsi, la Ville élabore un projet innovant d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire en partenariat avec les hôpitaux universitaires de l'APHP Paris-Sud (Kremlin-Bicêtre, Paul-Guiraud et Antoine-Béclère).

PAS DE DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

Cette maison est destinée à recevoir des médecins généralistes, des médecins spécialistes, des kinésithérapeutes et des infirmières. Le partenariat avec les hôpitaux universitaires permettra d'accueillir de jeunes médecins en fin de formation qui valideront auprès de leurs maîtres de stage qualifiés une formation pratique précédant l'obtention de leur thèse de Doctorat en médecine. Les honoraires de consultation seront calqués sur les tarifs de remboursement définis par la Sécurité sociale (secteur 1, sans dépassement d'honoraires). L'ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire est prévue à l'horizon 2021.

HANDICAP

Une ville **accessible à tous**

Outre la mise en accessibilité progressive des bâtiments accueillant du public, plusieurs réalisations en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap se concrétisent depuis 2017. ■

Parmi ces réalisations figurent la pose de bandes de guidage au sol à l'accueil de la Mairie et à plusieurs endroits de la ville, notamment autour de l'Institut Paul-Guinot, ou la pose d'une plaque en braille devant l'Hôtel de ville et le poste de Police municipale. Des boucles magnétiques à l'intention des malentendants ont été installées dans les Mairies, centrale et annexes, à la Police municipale, à la Médiathèque, dans les Maisons pour tous Jules-Vallès et Gérard-Philipe et au Service Municipal des Retraités. Ces appareils permettent d'amplifier et d'entendre une source sonore en s'affranchissant de la distance, du bruit ambiant et des phénomènes d'écho ou de réverbérations sonores. L'accessibilité de la voirie s'améliore avec l'installation progressive de bips audio aux feux tricolores pour les déficients visuels et l'augmentation du nombre de places de stationnement réservées au PMR (39 places dans le secteur nord, 31 places dans le secteur centre-ville dont une place devant la Mairie centrale et 36 places dans le secteur sud).

ENGAGEMENTS

21 actions municipales au service des Villejuifois

Le Contrat Local de Santé (2018-2022) signé le 27 novembre par la Ville et ses partenaires, se traduit par des solutions concrètes en faveur d'une offre de santé de proximité. ■

FAVORISER L'ARTICULATION DE L'OFFRE DE SOINS À VILLEJUIF POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS

- Améliorer l'accès aux soins en confortant et en développant l'offre de soins des CMS.
- Promouvoir et accompagner la structuration de l'offre de soins de premier recours en médecine de ville sous forme de pôle(s) ou maison(s) de santé.
- Améliorer le suivi gynécologique et pédiatrique.
- Améliorer l'accès des médecins de ville (CMS et libéraux) aux services hospitaliers.
- Coordination avec le groupement hospitalier Paris Sud pour les sorties d'hospitalisation des personnes âgées.
- Améliorer la permanence des soins en soutenant et en développant le SAMI.
- Développer le suivi du diabète au CMS.

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES VILLEJUIFOIS SUR LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE

- Mise en place d'un Contrat Local de Santé Mentale en collaboration avec l'hôpital Paul-Guiraud.
- Promouvoir les ressources en santé mentale auprès des habitants.

FAVORISER ET PROMOUVOIR LA SANTÉ DES POPULATIONS VULNÉRABLES

- Développer l'autonomie en santé en prenant en compte les difficultés sociolinguistiques.
- Favoriser l'émergence de groupes d'entraide « habitants ».
- Offrir aux Villejuifois un parcours d'accès aux droits coordonné.
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement vers les soins.
- Organiser un forum santé.
- Développer une offre adaptée en matière de prévention santé.
- Promouvoir la santé bucco-dentaire des enfants.
- Renforcer la prévention santé des séniors.
- Développer le Sport-Santé.
- Créer une Maison de la Santé et du Handicap.

AGIR POUR DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT URBAIN FAVORABLE À LA SANTÉ

- Améliorer le repérage de l'habitat indigne et renforcer les modalités de prise en charge en direction des locataires.
- Mener des actions de sensibilisation auprès des habitants sur le lien entre logement et santé.

Porgy and Bees sur la scène de la MPT Gérard-Philipe le 20 décembre dernier

Ça swingue à la MPT Gérard-Philipe !

MUSIQUE

Depuis 25 ans, l'association Jazz en ville, anciennement Jazz aux Esselières, anime les soirées villejuifoises avec des concerts de grande qualité. En janvier, la formule évolue. ■

Tous les troisièmes jeudis de chaque mois, de septembre à juin, la Maison pour Tous Gérard-Philipe se transforme en club de jazz. Des musiciens de renommées nationales et internationales occupent la scène et offrent aux spectateurs le meilleur du jazz et de ses musiques parentes, le blues ou le gospel. Grâce à la passion et l'implication des membres de l'association Jazz en ville, chaque session permet de mieux connaître cette musique, son histoire, ses influences et ses figures majeures.

AMBIANCE CABARET

Ce mois-ci, la formule évolue. Les musiciens, quand cela sera possible, déserteront la scène de la salle de spectacle pour s'installer dans la cafétéria de la Maison pour Tous. L'idée : insuffler une ambiance cabaret, plus proche des mythiques clubs de jazz, où il est possible de circuler et de danser et tout en se restaurant. Les plats seront toujours préparés par Olivier Chaput, chef du restaurant Show devant. *« Cette nouvelle formule devrait séduire un nouveau public, peu habitué à écouter ce style de musique, considéré à tort comme élitiste »* explique Dan Vernhettes, le programmateur de l'association. Une démarche d'ouverture soutenue par la Ville dans le cadre de sa politique d'accès à la culture pour tous.

JEUNES MUSICIENS D'EXCEPTION

Dan Vernhettes encourage les esprits curieux : *« en participant aux concerts, on apprend à distinguer les styles, Chicago, New-Orléans, New-York, ceux de Duke Ellington ou de Charlie Parker, même lorsque l'on part de zéro »*. Le 20 décembre dernier, un concert exceptionnel « Hommage à George Gershwin », a réuni une dizaine de musiciens sur scène. Un vrai show de fin d'année ! En janvier, c'est une chanteuse américaine Sylvia Howard qui reprendra les tubes de Dinah Washington avec son quintette. Suivrons des soirées autour du jazz tsigane ou de Duke Elligton. Ces répertoires sont toujours joués par des jeunes musiciens d'exception. Pour apprécier ces talents, vous pouvez adhérer à l'association (20 euros par an) et ainsi payer 15 euros chaque concert, ou prendre des abonnements de 10 concerts. Des tarifs attractifs pour vous permettre de découvrir le jazz et toutes ses facettes.

> N'hésitez pas à consulter le site www.jazzenville94.com pour retrouver le programme détaillé de la saison.

Bibliofolies se réinventent !

Depuis 2012, la Médiathèque de la ville de Villejuif organise chaque année une journée insolite, festive et ludique : les Bibliofolies. En 2019, rendez-vous le samedi 2 février jusqu'à 22 h ! ■

Jusque tard dans la soirée, les bibliothécaires seront présents pour vous surprendre. Au programme : ateliers créatifs, spectacle musical, lectures dans le noir, lectures par des comédiens, mais aussi un feuilleton audio et un jeu d'enquête autour *d'Alice aux pays des merveilles*. Cette journée sera aussi l'occasion de découvrir votre médiathèque sous un angle différent puisque l'éclairage intérieur et extérieur, réalisé avec le concours de l'École Municipale des Beaux-Arts, sera adapté à l'évènement. Au fur et à mesure de la journée, les lumières vont se modifier, la musique d'une fanfare résonnera de-ci de-là, des silhouettes vont apparaître, des animaux nocturnes se découvriront sous les doigts d'une illustratrice. Toute une ambiance pour mettre en Rendez-vous le 2 février, et n'oubliez pas de suivre le lapin blanc !

> Bibliofolies
Médiathèque Elsa-Triolet de 10h à 22h, le samedi 2 février.
Plus d'infos dans l'Agenda.

JEUNESSE

Un programme d'ateliers artistiques

Web radio, théâtre, écriture, danse ou street art, de nouvelles activités sont proposées à la jeunesse villejuifoise. ■

Adolescents et jeunes adultes sont invités à participer à des ateliers artistiques variés, de la danse au théâtre en passant par des médias différents comme l'écriture, la webradio ou le street art. Un programme renouvelé qui s'inscrit dans la mise en place d'un nouveau projet à destination des 11-25 ans. Celui-ci vise à contribuer à leur réussite en véhiculant des valeurs de l'éducation à la citoyenneté. Rendre les jeunes acteurs de la vie locale en mettant notamment en place des actions autour du développement durable, élargir leurs horizons grâce à des découvertes et des activités culturelles, développer la mixité sociale et les liens intergénérationnels, permettre à chacun de se forger un esprit critique ; tels sont les objectifs de ce programme ambitieux. Pour bénéficier de cette offre d'animations et de cet accompagnement municipal, la présentation du Pass jeunesse est indispensable et obligatoire. Le tarif de celui-ci est calculé en fonction du quotient familial. Une fois obtenu, il permet un accès complet à toutes les activités jeunesse et aux mini-séjours. Rendez-vous dans l'une des quatre structures.

Mon Antenne Jeunesse (MAJ).
> MAJ Sud, 38, sentier Benoît-Malon, 01 46 78 84 56
> MAJ Ouest, 2, rue Alexandre-Dumas, 01 53 14 36 65
> MAJ Nord, 1, rue Séverine, 01 42 11 12 30
MAJ Centre, place de la Paix, 01 45 59 25 84

en bref...

VMEH

Appel aux bénévoles

Vous avez un peu de temps libre ? Venez rejoindre les bénévoles de l'association Visite des Malades en Établissements Hospitaliers (VMEH) pour tenir compagnie une demi-journée par semaine aux patients d'hôpitaux ou aux résidents de maisons de retraite. Vous apporterez bien-être, chaleur humaine et empathie à des personnes isolées qui en ont tant besoin ! Une formation est assurée pour que vous puissiez faire la visite aux patients.

> Joelle Dufrenne
Tél. : 06 64 00 67 53
Mail : joelle.dufrenne@free.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Jeux de ballon

Cinq accueils de loisirs, soit près de 60 enfants, s'étaient donné rendez-vous au gymnase Maurice-Baquet pour une mini-compétition sportive autour des jeux de ballons. L'aboutissement d'un partenariat mené avec le service des sports tous les mercredis après-midi depuis la rentrée dernière.

GYMNASE GUY-BONIFACE

Tournoi de futsal de Noël : Des **records et des buts !**

Le traditionnel tournoi de futsal de Noël organisé par la Ville du 26 au 28 décembre a particulièrement mobilisé tant chez les participants que chez les supporters. ■

Avec près de 220 participants répartis dans 38 équipes et plus de 500 spectateurs sur trois jours de compétition, cette édition 2018 aura été une grande réussite. Au terme des phases finales ce sont les équipes « U13Villejuif » pour la catégorie 10-12 ans, « VRL » pour les 13-15 ans et « LOSC » pour les 16/25 ans, qui ont brillamment remporté la coupe. Cette année, l'arbitrage a été assuré par des arbitres officiels de la Fédération Française de Football. Le Maire Franck Le Bohellec, accompagné de Lucile Yapo, Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, est venu remettre les distinctions individuelles et par équipe. L'argent récolté a été reversé aux associations Villejuif futsal club et 94e rue. Un grand merci aux services de la ville mobilisés mais également à l'ensemble des bénévoles présents pour cet événement sportif de qualité !

>Plus de photos sur villejuif.fr, rubrique En images

BOXE

Un jubilé exceptionnel pour **Bakari Tounkara**

Rendez-vous le vendredi 15 mars pour une soirée exceptionnelle dédiée à la boxe et ses champions. ■

Bakari Tounkara, champion du monde et trois fois champion d'Europe, sera à l'honneur à l'occasion d'un jubilé organisé par son club, l'Académie de boxe de Villejuif, et la Municipalité à l'Espace congrès les Esselières. Un dernier combat sous forme d'un super fight pour célébrer l'ensemble de la carrière de ce grand champion Villejuifois. La soirée sera également celle du Championnat d'Europe en kick-boxing ; c'est Benjamin Gerbet qui défendra les couleurs du club et tentera de décrocher la ceinture européenne face à Christopher Rotin (Malte). Un grand rendez-vous pour les amateurs de boxe, avec la veille, le moment de la pesée officielle et, le jour même, la tension de ces deux matchs d'importance, retransmis en différé à la télévision sur Canal+ Sport.

Tout travaux de Bâtiment - Rénovation
Maçonnerie - Plomberie - Electricité
Peinture étanchéité de terrasse
et isolation de façades
Travaux effectués par des pros :
paiement suivant avancement ; assurances
TTBR
Pignon sur rue
TTBR - M. Joseph 07 71 81 20 16
bm_travaux@yahoo.fr

POMPES FUNEBRES SIMON
Marbrerie
Prévoyance Obsèques
Pompes Funèbres Simon
25, av Paul Vaillant Couturier
94800 Villejuif
Tél : **01 46 72 95 19**
s.rozoy@pfsimon.fr // www.pfsimon.fr

Certains éléments transmis sont susceptibles d'être diffamatoires. Le contenu de chaque article n'engage que la responsabilité de l'auteur.
Ces tribunes libres sont également consultables en ligne sur www.villejuif.fr

EXPRESSION DES FORMATIONS POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Majorité municipale

Pour cette année 2019 nous vous souhaitons, du Bon, du Bien, et Le Meilleur !

À l'occasion de la nouvelle année, nous vous présentons nos vœux sincères pour une très belle année. Notre majorité va poursuivre le travail quotidien que nous devons à chacun d'entre vous et que nous avons mis depuis cinq ans au service de la ville pour la moderniser, la rendre plus propre, plus verte et y recevoir les nouveaux Villejuifois. Une ville moderne à taille humaine, une sécurité garantie pour tous grâce à notre police municipale, notre volonté est de protéger en premier lieu les Villejuifois les plus vulnérables, jeunes et seniors. Nous avons une pensée toute particulière pour tous ceux dont la maladie ou le handicap rendent le quotidien plus difficile. Pour eux, la municipalité mettra encore plus de moyens à les accompagner. Notre Centre Communal d'Action Sociale, notre Maison de la Santé et du Handicap, notre Service Municipal des Retraités, notre Maison des Associations, notre Médiathèque, nos deux Maisons Pour Tous, notre très prochaine Épicerie Solidaire, tout ce tissu municipal est destiné au lien entre les générations, entre les plus isolés et les plus entourés, entre nous tous, habitants de la ville pour que 2019 soit encore meilleure à Villejuif qu'ailleurs. Bien sûr tout n'est pas facile et dans un monde où le populisme et les extrêmes se nourrissent de la désinformation et de la volonté de maintenir la main mise sur le mensonge et la haine, nous restons vigilants et très déterminés à poursuivre le travail municipal au service des Villejuifois.

Au service du peuple !

Les événements de ces dernières semaines sont la conséquence de la crise de la démocratie, de la coupure entre les élites et le peuple, de l'injustice du système fiscal dont la pression devient insupportable, d'un maintien du chômage à un niveau inacceptable, de l'érosion du pouvoir d'achat pour une part importante de la population… De nouvelles taxes sur les carburants ont déclenché la colère qui montait depuis plus d'une décennie. Le peuple mérite d'être entendu et respecté, car c'est lui le souverain ! La fiscalité doit être profondément remise à plat. Il faut réhabiliter la valeur du travail et améliorer le pouvoir d'achat des salariés, en préservant et en encourageant la compétitivité des entreprises. Les valeurs qui nous unissent en tant que citoyens Français sont à réaffirmer. Enfin, la démocratie doit être rénovée, pour laisser plus de place au dialogue et à la concertation. La commune est un socle majeur de la démocratie, qui a été dévalorisé au profit d'instances intercommunales devenues ces dernières années de plus en plus gigantesques et bureaucratiques… L'urgence est de redonner à la commune toute sa place. L'action que mène notre majorité montre qu'il est possible de bien gérer les finances publiques, de maitriser la fiscalité locale, d'engager la modernisation des services publics, d'être à l'écoute sans dogmatisme et d'agir au service de la population. Aux côtés du Maire, nous y travaillons au quotidien, en sachant qu'il reste encore beaucoup à faire pour les Villejuifois. Nous préparons également l'avenir de la ville à travers de grands projets qui amélioreront notre cadre de vie, les déplacements, l'activité économique et l'emploi.

La solidarité pour tous

En ce début d'année, comme le veut la tradition, il est temps de s'engager à prendre de bonnes résolutions. Celle de notre majorité pour 2019 : la même que celle de l'an passé ! Continuer de faire de Villejuif une ville où il fait bon vivre et dans laquelle chaque habitant y trouve sa place. En effet, nous ne pouvons poursuivre nos projets et nos ambitions en laissant de côté ceux qui sont dans la précarité. Il est essentiel pour nous d'aider les villejuifois qui se trouvent confrontés aux difficultés de la vie. Comme le disait Victor Hugo, « Le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre d'exclusion. ». C'est pourquoi nous avons choisi cette année d'augmenter le budget global d'aides sociales de plus de 20%. Ces aides permettent chaque mois de soutenir des dizaines de famille à payer leurs factures d'énergies ou d'eau, à répondre rapidement à des situations d'urgence pour des personnes en grande difficultés, mais aussi à accompagner les demandeurs d'emploi et les retraités sous condition de ressources. La honte et le refus ne doivent pas s'ajouter à la précarité. Il est essentiel que nous puissions soutenir correctement chaque Villejuifois. C'est donc avec une plus grande efficacité et une plus grande marge de manœuvre que nous entamons cette année pour répondre aux nombreuses demandes que nous recevons chaque jour.

Un budget maitrisé et ambitieux

Alors que 2019 démarre, vos élus se sont réunis le 11 décembre dernier en conseil municipal pour délibérer et approuver le budget de cette année. Ce budget est le résultat du travail que nous menons depuis 2014. Après avoir épuré les emprunts toxiques de la ville, contractés par la majorité précédente, et rétabli une situation financière durable pour la ville, la majorité aborde 2019 forte de ses expériences réussies. Lors du débat budgétaire, l'ensemble de la majorité a fait bloc contre les attaques infondées de l'opposition. Ainsi, lors de ce conseil municipal - qui a fait l'objet de fausses accusations relayées par la presse - nous avons expliqué que le budget « fêtes » des crèches et des écoles était inclus dans le budget « éducation – petite enfance » en 2018. Nous avons souhaité pour 2019 l'isoler dans une ligne budgétaire spécifique. Retenons plusieurs points majeurs de nos actions : une gestion saine et maitrisée du budget, la non-augmentation des taux d'imposition depuis le début de notre mandat, le déploiement de caméras de vidéo-protection, la création de nouvelles classes, l'ouverture de places en crèches, le financement d'une halle des sports, un plan numérique éducatif très ambitieux, la création de la Maison de la Santé et du Handicap et la liste n'est pas exhaustive.

C'est donc sereine et confiante que la majorité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
2019 sera une nouvelle année toute à votre service et à votre écoute !
Les élus de la majorité municipale

Opposition municipale

ÉLUS COMMUNISTES - FRONT DE GAUCHE - CITOYENS

Deux votes qui nous apprennent beaucoup

Après que Le Maire ait vidé le conseil municipal de toute vie démocratique, début décembre, en deux jours, des manœuvres grossières de sa part, pour affaiblir les institutions démocratiques de la commune ont échoué. Le 5 décembre les locataires de l'Oph (3000 logements à Villejuif) ont voté pour élire leurs représentants au conseil d'administration. La présence de 3 listes devait affaiblir l'association de défense des locataires : la CNL. Celle-ci, avec 66 % des voix, maintient ses 3 sièges sur quatre. Précieux résultats pour défendre le logement social menacé dans notre ville et dans le pays, pour agir contre l'augmentation du prix des loyers et des charges, empêcher les expulsions, stopper la dégradation du parc public et obtenir des travaux. L'opération « division » a fait plouf. Le lendemain 6 décembre, en mairie, c'étaient les élections professionnelles. Là, le maire s'est carrément employé, comme un vieux briscard du patronat, à monter sa liste quelques semaines avant l'élection. Une section syndicale, inconnue, il y a un mois encore par le personnel de Villejuif a été fabriquée et labellisée Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, très consensuelle. Objectif : réduire l'influence de syndicat CGT qui contrarient la gestion inhumaine (suppression de services, incurie dans la gestion, privatisations, mise en souffrance de personnels) de la majorité municipale depuis 2014. Sa manipulation a raté. 75 % des votants ont renouvelé leur confiance à la CGT. C'est une excellente nouvelle pour les salariés, pour le service public communal et pour les Villejuifois. Un service public mieux défendu c'est une garantie aussi pour eux, dans leur vie quotidienne. Une très belle année pleine d'espoir à toutes et à tous.
Notre site: www.paroles-citoyennes.fr
G. Bulcourt, C. Cordillot, S. Da Silva Pereira, M. Kadri, A.G. Leydier, F. Perillat-Bottonet.

L'AVENIR À VILLEJUIF - EELV

Bonne année 2019 !

Écrire cela paraît bien optimiste… 2018 s'est terminée dans la crise de Gilets jaunes, profonde demande de démocratie et de justice sociale, entrée en collision avec l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique et la pollution par le diesel. Les scientifiques sont de plus en plus alarmants. Les engagements de la conférence de Paris sur le climat ne sont même pas tenus. Nous sommes partis pour une augmentation de la température de l'air de + 3 degrés. Une augmentation de 1°5 serait déjà terrible. La pollution par les microparticules, dont le diesel des voitures représente la plus grosse part, tue 48 000 personnes par an, 6000 dans l'agglomération parisienne. Il faut, et vite, sortir du diesel, brûler moins d'essence. En même temps les loyers augmentent. L'OPH de Villejuif veut imposer 15 euros par mois pour embaucher des vigiles afin de protéger les habitants des dealers, alors que nous payons déjà de nos impôts une police nationale et une municipale. Faut-il désespérer ? Non ! 2018 a aussi apporté de bonnes nouvelles. Des associations attaquent en justice l'État qui ne garantit pas un environnement sain. Le Territoire du Grand Orly Seine Bièvre vient de voter le contrôle des loyers, comme Villejuif l'a fait en 2014. La Métropole du Grand Paris se constitue en Zone à Faible Émission et Villejuif, le 10 octobre, a voté à la quasi-unanimité de se joindre à ce projet. Il s'agit de retirer progressivement, à partir du 1er juillet 2019, en semaine et dans la journée, les voitures diesel de plus de 20 ans, les plus polluantes. Les aides de l'État et de la Métropole seront considérables (voir notre site laveniravillejuif.fr). Il est encore temps d'agir !
A-L. Boyer, N. Gandais, I. Nicol, M. Lambert Dauvergne, A. Lipietz, P. Stagnetto,

SOCIALISTES ET GÉNÉRATION-S

À l'écoute des villejuifois

Cette fin d'année 2018 a montré que les citoyens doivent être au centre du débat politique. Les élus du groupe Socialiste et Génération.s mettront tout en œuvre pour que tous les Villejuifois soient au centre de l'élaboration d'un projet politique améliorant leur qualité de vie. Cette démarche devra se faire sans tabou à travers des ateliers participatifs au cours desquels les Villejuifois construiront un contenu politique réaliste et ambitieux. La démocratie participative doit se concrétiser et chaque Villejuifois a la responsabilité de participer à la vie de la cité dans une démarche d'écoute mutuelle. Nous voulons préparer une Europe plus sociale, et une commune moins dirigée par les forces de l'argent et du béton. À Villejuif, nous poursuivrons nos engagements, en restant à votre écoute dans le respect de chacun.
Bonne et merveilleuse année à tous !
D. Girard, G. Lafon, S. Taillé-Polian

VILLEJUIF NOTRE VILLE / LA RÉPUBLIQUE EN MARCHE

Le père noël est une ordure

Papa noël, c'est une catastrophe ! Nous t'écrivons pour que tu puisses gâter un peu plus les enfants de l'OPH. Leurs parents vont devoir encore payer pour avoir le droit à la sécurité dans les cages d'escaliers. 180 € par an, c'est pas très fin et plutôt de mauvais goût! Pourquoi la double peine pour eux alors qu'ils paient déjà les caméras de la police municipale? Mesquineries mises à part, nous vous souhaitons une bonne année 2019 et comptons sur vous pour préparer l'avenir de Villejuif 2020.
P. Nunes, P. Vidal

FORCE D'UNION ET D'ESPOIR

Meilleurs Vœux pour 2019

Nous souhaitons à chacun de nos compatriotes villejuifois santé, joie, travail et harmonie avec une prise de conscience affutée ! De même à toute la France. Et notre infinie gratitude à ce réveil citoyen enfin concrétisé par les Gilets Jaunes qui a un écho dans de nombreux pays. La prise de conscience de l'absurdité suicidaire du système qui nous asphyxie depuis plus de deux siècles va générer un tsunami salutaire pour qu'enfin le peuple passe de l'asservissement à la responsabilité, pleine de sagesse et de bon sens, pour conduire le quotidien dans l'intérêt général. Du neuf se fera en 2019.
J.F. Harel

SANS ÉTIQUETTE

Vers une année d'ouverture ?

Bonne année à tous et à toutes en espérant que cette nouvelle année soit sous l'égide de la bienveillance et de l'écoute active. Tout projet ne doit pas être construit les uns contre les autres mais bien tous ensemble. Un conseil municipal apaisé ne pourra que vers une ville apaisée.
A. Gaborit.

Retraités...

Activités régulières

La Ville organise toute l'année des activités et sorties destinées aux retraités. Pour y participer, une carte (gratuite, valable de septembre 2018 à juin 2019) doit obligatoirement être établie au Service municipal des Retraités ou à la Maison Pour Tous Gérard-Philipe (selon les horaires d'ouverture).

Activités hebdomadaires

Service Municipal des Retraités:
Tarot, les lundis et jeudis à 14h
Salle Maurice-Cardin :
Scrabble, les mercredis et vendredis à 14h
Belote, le mardi à 14h
Neuro-gym, le mercredi à 10h
MPT Jules-Vallès :
Crochet / tricot, le vendredi à 14h
MPT Gérard-Philipe :
Danses de salon, les jeudis 17 janvier à 14h
Résidence Cogedim Club
Le jardin d'Aragon :
Couture, le lundi à 14h30
> Participation annuelle forfaitaire pour accéder librement à l'ensemble de ces activités : 12€ en plein tarif et 6 € tarif réduit.

Activités spécifiques

Cours d'informatique : Reprise en octobre
École d'ingénieurs EFREI avec la FAP EFREI (forfait)
Cours d'anglais :
À la MPT Gérard-Philipe (forfait annuel), horaire et jour selon le niveau (renseignements sur place)
Rencontres intergénérationnelles :
Échanges et activités auprès des petits à la Crèche Robert-Lebon ;Aide aux devoirs (élémentaire et collège) sur divers sites de la Ville.
Consultation prévention des chutes
Renseignements, diagnostic et pistes d'actions séniors de plus de 70 ans :
Hôpital Charles-Foix au 01 49 59 46 55
Hôpital Paul-Brousse au 01 45 59 31 41.

Happy Seniors à Villejuif !

Les seniors villejuifois peuvent profiter d'une offre très attractive à la Musardière. Ce restaurant collectif propose des déjeuners « Happy Seniors » au prix de 10 euros, du lundi au vendredi de 11h30 à 12h15 ou de 13h15 à 14h, sur présentation de la carte d'activité seniors.
Informations au Service municipal des Retraités ou au restaurant La Musardière 6, rue du 12 février 01 49 58 30 70.

Transport des seniors

Au Marché du Centre-ville
Une navette propose aux seniors un accompagnement aller/retour vers le marché du Centre-ville à partir de deux points de ramassage : le parking du stade nautique Youri Gagarine et la station de métro Léo-Lagrange (direction province).
Renseignements, inscriptions et constitution du dossier au Service municipal des Retraités

Et aussi : Le Service Municipal des Retraités vous renseigne sur : l'Université Inter-âges de Paris Sorbonne / les conférences du Collège de France, le Théâtre Romain-Rolland.
Service Municipal des Retraités :
01 86 93 32 20.

Poste de Police Municipale de Villejuif

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

01 86 93 33 30

29, rue Georges-Le-Bigot 94800 Villejuif
police-municipale@villejuif.fr
Présence des policiers tous les jours de 8h à 20h

ALLO PROPRETÉ 01 45 59 20 81

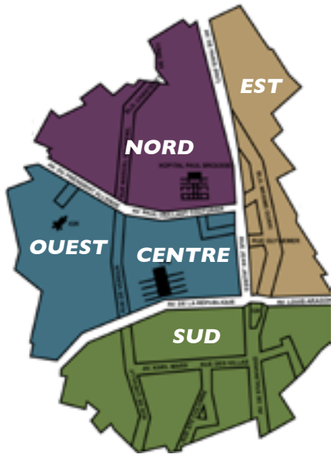

Collecte des encombrants

- **Nord : lundis 7 et 21 jan.**
- **Centre: mardis 8 et 22 jan.**
- **Sud: mercredis 9 et 23 jan.**
- **Est: jeudis 10 et 24 jan.**
- **Batigère : mardis 15 et 29 jan.**
- **OPH : mercredis 16 et 30 jan.**

Déchèterie mobile Proxitri : 19-23 avenue de l'Épi d'Or, le 4ème samedi du mois de 9h à 17h (pas de collecte au mois d'août).
Accès gratuit, réservé aux habitants munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, en véhicule léger de moins de 3,5 tonnes ou avec remorque de moins de 500 kg.

Pharmacies de garde

- **Dim. 13 janv : Pharmacie des Arcades**
20, rue Georges Le-Bigot
- **Dim. 20 janv : Pharmacie du Soleil**
71, avenue de Paris
- **Dim. 27 janv : Pharmacie N'Guyen**
3, avenue de la République
- **Dim. 3 fév : Pharmacie des Acacias**
1, rue Émile-Zola
- **Mar. 10 fév : Pharmacie Rabarison**
129 bis, avenue de la République

État civil octobre 2018

Naissances : Thomas De Sousa, Monia Hajjam, Téguéti Tounkara, Tylio Guernet, Clara Vieira, Yassin Khorchid, Syanhell Zangue, Clara Azougene, Neï-Lah Halin, Sami & Sarah Mrid, Alkaou Keita, Nadia Hosni, Danyl Yefsah, Antonin & Agathe Ollivier, Antoine Le Tuan, Lucas & Nicolas Levis Leyser, Ilyas Oluc, Ali Tabetroukia, Elyas Touati, Farel Bernard, Sami Smaïli, Hugo Tavares Faria, Avidan Denoizé, Mahamadou Sacko, Rokiatou Keita, Maria Romanciuc, Jeanne Carlin, Adriano Coly, Jean-Jacques Camara Faber, Haykel Ouled Jaafri, Ilyes Ferraoun, Camille Abbes, Nour Tiss, Rafael Cano Gomez Chéms Ez Zayani, Safiya Soumaré, Saïdou Niang, Sirifou Diallo, Zahra Miladi, Abdoul Fay Coulibaly, Firdaous.

Mariages : Halima Assadi & Radouane Khaiz, Jennifer Mennella & Eva-Marie Meguedden, Fatimatou Bah & Abdoul Ly, Hadjila Belardi & Rabah Marouf.

Décès : Roger Fourgnaud, Lucienne Debucquoy, Daniel Marie, Josiane Doucet, Dalila Dias De Oliveira, Odette Guiffès, Noël Rakotoniaina, Romaine Mounsambote, Violette Mugens, Jeanne Ribault, Christian Pagniez, Claude Grumbach, Henri Iandré, Guillaume Ekwalla, Dominique Danièle, Assia Popova, Christiane Chartier, Marcelle Leborne, Rani Loganathan, Evariste Délice, Alembert Sekar, Bernard Baudoin, Saïd Benrejdal, Angelina Scappaticci, Geneviève Audouard, Abdelkarim Ben Mammar, Nicole Thellier.

Décès d'Odette Martin

Nous avons appris mi-octobre le décès de Madame Odette Martin, née Guiffès. Odette Martin nous a quittés à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie. Avec son mari Roger, ils ont exploité pendant plus de 30 ans, *« Les Cycles R. Martin »* au 120, rue Jean-Jaurès. Très appréciée des Villejuifoises et des Villejuifois, Odette Martin, s'est investie dans la vie du commerce local durant de nombreuses années au sein de l'association des commerçants du centre-ville. Elle était également très proche du Père Christian Roussin et de la paroisse Sainte-Colombe ; elle fut notamment très active au sein de plusieurs associations d'aide aux plus démunis. Avec son mari, ils ont fait partie des *« Castors »* de Sainte-Colombe, 17 familles, qui au début des années 50 ont construit leur propre habitat le long de l'allée du Sapin-bleu. Le Maire Franck Le Bohellec et la Municipalité adressent leurs condoléances à la famille et aux proches d'Odette Martin.

Retrouvez l'actualité de la SEMHACH au fil de l'eau sur
www.facebook.com/semhach

LA GÉOTHERMIE, une énergie pour aujourd'hui et pour demain...

Devenue Société Publique Locale, la SEMHACH gère le 1er réseau géothermique d'Europe. Près de 60 000 habitants et de nombreux équipements publics des communes de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif sont ainsi alimentés en chauffage et en eau chaude sanitaire, à un prix toujours plus compétitif. Renouvelable et non polluante, la géothermie, c'est aussi 36 000 tonnes de gaz à effet de serre économisées chaque année. Fort de ce succès, le réseau poursuit son développement, avec la création d'une nouvelle centrale de géothermie à Villejuif, et le raccordement constant de nouveaux logements.

Produire une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la SEMHACH exécute cette mission de service public dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

Société Publique Locale d'Énergie et Maintenance
à L'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue et Villejuif
9 rue du lieutenant Le Coz - BP n°40004 - 94158 Chevilly-Larue Cedex
Téléphone : 01 46 87 66 22 Fax : 01 46 87 88 20
www.semhach.fr

SEMHACH
Votre service local d'énergie propre